



الجمعية المهنية التونسية للبنوك والمؤسسات المالية

Association Professionnelle Tunisienne des
Banques et des Etablissements Financiers

Rapport annuel 2013

Le Mot du Président
Le conseil de l'Association
Les membres de l'Association

Chapitre 1 : L'activité économique

- 1- *L'économie internationale*
- 2- *L'économie nationale*
 - 2-1- *La croissance*
 - 2-2- *L'inflation*
 - 2-3- *Les finances publiques*
 - 2-4- *Les paiements extérieurs*
 - 2-5- *La dynamique du taux de change du dinar*
 - 2-6- *La dégradation des ratings souverains*
 - 2-7- *Les difficultés récurrentes du secteur bancaire*
 - 2-8- *Le secteur bancaire et le financement de l'économie*
 - 2-9- *Les faits ayant marqué l'activité du secteur bancaire et financier*
 - 2-10- *L'évolution des indicateurs de rentabilité*

Chapitre 2 : L'activité de l'association

- 1- *Les questions d'actualité de la profession*
- 2- *Les travaux des réunions et des comités*
- 3- *Les actions organisées*
- 4- *Les relations avec les pouvoirs publics*

Chapitre 3 : Les ressources humaines du secteur

- 1- *La population des établissements de crédit*
- 2- *La rémunération du personnel*
- 3- *La productivité de travail*

Chapitre 4 : Les tableaux statistiques

LE MOT DE MONSIEUR MOHAMED HABIB BEN SAAD, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION

Mesdames, Messieurs,

L'Environnement international de la Tunisie a été marqué en 2013 par la poursuite de la reprise de l'activité économique dans les principaux pays industrialisés même si elle a été hétérogène et fragile d'un pays à un autre, tandis-que les économies émergentes ont été affaiblies par l'ardeur des tensions géopolitiques dans la région MENA. Le paysage tunisien a, quant à lui, été déstabilisé par l'accentuation des pressions politiques suite à l'assassinat de deux leaders politiques et la propagation des opérations terroristes, entraînant dans leur sillage la perturbation du processus de la transition politique et la dégradation de la situation sécuritaire et sociale.

Les principaux repères économiques et financiers se sont détériorés. La croissance du PIB réel est revenue de 3,9% en 2012 à 2,3% en 2013. Les déséquilibres internes et externes se sont aggravés à cause notamment du creusement du déficit courant et l'érosion du climat des affaires qui n'a pas été propice à l'attrait d'investisseurs nationaux et étrangers potentiels. La valeur du dinar tunisien a chuté face aux principales devises, l'inflation a encore atteint des sommets ruinant le pouvoir d'achat des consommateurs et le taux de chômage demeure très élevé, sans compter les difficultés accusées par les finances publiques et le niveau record du taux d'endettement de l'Etat. L'épargne nationale est en déclin et n'a toujours pas retrouvé son niveau de 2010. L'association de tous ces constats a fait de la mobilisation de ressources l'un des soucis majeurs des autorités politiques et monétaires.

Les problèmes liés à l'insuffisance de liquidité sur le marché monétaire ont continué de peser sur le secteur bancaire et financier en dépit des efforts tant déployés pour pallier à cette situation. La maîtrise des risques de crédit et l'amélioration du taux de couverture des créances classées ont été au cœur des actions entreprises par les spécialistes de la profession. L'effort de provisionnement additionnel effectué par les établissements de crédit pour être conformes à la circulaire BCT du 30 décembre 2013 s'est reflété au niveau de leurs résultats.

Le résultat net de l'exercice des vingt-une banques s'est en effet élevé à 159 MDT en 2013 contre 339 MDT en 2012 et 304 MDT en 2011, soit un retrait substantiel de 53%. La réduction du résultat net global a, malgré le repli des capitaux propres de 9% et la décélération du rythme de croissance du total des actifs, affecté l'évolution des indicateurs de la rentabilité ROA et le ROE qui se sont inscrits à la baisse de 0,3 et 3,6 points de pourcentage respectivement en se situant à 0,3% et 3,8%. Le résultat des sociétés de leasing a également diminué d'une année à l'autre, il a été ramené de 43,3 MDT à 42,6 MDT, ce qui a engendré une légère baisse de l'indicateur ROA. Le ROE s'est nettement contracté (9% contre 11,3%) sous l'effet additionnel de l'augmentation significative des capitaux propres (23,5% contre 14,1%).

De nouvelles réformes ont décrétées en matière de bonne gouvernance pour étayer la politique du secteur dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et conforter son niveau de conformité aux normes internationales. Les établissements de crédit se sont ainsi dotés des outils et des moyens appropriés et ont procédé aux diligences nécessaires pour atténuer les risques de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme.

Le dossier du full audit des banques publiques est en état d'avancement acceptable en dépit des débordements au niveau des délais fixés, il est en perspective de bonnes résolutions qui aboutiront certainement à l'exécution de plans de restructuration efficace et durable.

La profession a maintenu les moyens et les efforts à même d'assurer sa pérennité et de consolider sa solidité financière. Les stratégies et les politiques adoptées ont été élaborées de façon à prendre en considération les exigences des règles de gestion saine et prudente, mais cela va sans dire que le secteur n'a pas restreint sa contribution au développement de l'économie et au financement des entreprises. Bien au contraire, la profession a fait son possible pour répondre à l'appel des entreprises en difficultés économiques et pour faciliter l'accès au crédit des jeunes promoteurs de projets. Les crédits à l'économie se sont en effet élevés à 56.977 MDT en 2013 contre 53.179 MDT en 2012 et ce, en dépit des problèmes déjà évoqués découlant du manque des ressources et de la frilosité des investissements.

La progression des dépôts de la clientèle à un taux plus élevé que celui des crédits à la clientèle, quoi qu'en retrace par rapport à l'année dernière, a entraîné l'amélioration du taux de couverture des crédits par les dépôts de 2 points de pourcentage. Les banques ont réussi à enregistrer un produit net bancaire globalement satisfaisant en comparaison avec l'année précédente. Ce dernier s'est élevé à 2624 MDT en 2013, affichant une hausse de 13,4% contre 11,1%. Cette progression n'aurait pas été réalisable n'eût été le regain de la marge d'intérêts et des revenus du portefeuille-titres qui ont affiché des évolutions respectives de 15% et 14,1% contre 12,6% et 4,7% un an auparavant.

L'affinement des compétences et la formation du personnel affecté au réseau ont été mis en avant pour leur permettre d'améliorer leurs connaissances et leur savoir faire et être à même de s'adapter aux changements au sein de l'établissement ou à l'échelle du secteur et de répondre aux besoins de la clientèle, qui sont en perpétuelle évolution. Le réseau bancaire a été étoffé par une soixantaine d'agences afin de se rapprocher de la clientèle et dans le souci d'équiper les nouvelles zones de développement.

L'analyse de l'activité des sociétés de leasing a fait ressortir une baisse du produit net de leasing de 2,9% après avoir enregistré un net rebond de 17,1% en 2012, due principalement à la diminution de la marge d'intérêts de 1,8%, alors qu'elle avait réalisé une reprise significative de 18,8% un an plus tôt. La croissance des mises en force a connu un fort ralentissement par rapport à 2012, soit 0,9% contre 19,4%, entraînant dans leur sillage une décroissance du taux de pénétration, qui s'est élevé à 16,6% contre 16,4% et 14,4% respectivement en 2012 et 2011.

Les sociétés de factoring ont montré des résultats plutôt positifs en 2013 avec un résultat net de 4,1 MDT et un produit net de factoring de 14,9 MDT.

L'année 2014 s'annonce une année tout aussi difficile à tous les niveaux. La profession œuvrera aux côtés des différents acteurs pour défier les épreuves et avancer vers un meilleur avenir. Elle multipliera les efforts et les actions pour apporter son soutien à l'économie et répondre aux besoins des entreprises et des ménages. Le secteur promet de s'impliquer davantage sur le plan sociétal et humanitaire pour venir en aide aux personnes et régions défavorisées et contribuer à la réduction des disparités régionales.

LE CONSEIL DE L'ASSOCIATION

Président : M. Mohamed Habib BEN SAAD, Président Directeur Général de la Banque de Tunisie.

SECTION BANQUES :

Vice Président : M. Jaafar KHATTECHE, Président Directeur Général de la Banque Nationale Agricole.

Membres :

- M. Hichem SEFFA, Directeur Général de la Banque Attijari de Tunisie,
- M. Brahim HAJJI, Président Directeur Général de la Banque de l'Habitat,
- M. Abdelwaheb NECHI, Président Directeur Général de la Société Tunisienne de Banque,
- M. Ali KOOLI, Directeur Général de l'Arab Banking Corporation,
- M. Mohamed AGREBI, Directeur Général de la Banque Internationale Arabe de Tunisie,
- M. Housseine MOUELHI, Directeur Général de la Banque Tuniso-Koweïtienne.

SECTION ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS :

Vice Présidente : Mme. Sonia BELARBI, Directrice Générale de la Modern Leasing.

Membres :

- M. Mohamed Hechmi DJILANI, Président Directeur Général d'Hannibal Lease,
- M. Kamel HABBACHI, Directeur Général d'Attijari Leasing,
- M. Imededdine CHERIF, Président Directeur Général d'Unifactor.

Trésorier – Commissaire aux comptes : Cabinet CMR Audit.

Délégué Général : M. Mouldi OUELHAZI.

LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

1- BANQUES

- AMEN BANK (AB)
- ARAB BANKING CORPORATION (ABC)
- ARAB TUNISIAN BANK (ATB)
- BANQUE ATTIJARI DE TUNISIE (ATTIJARI BANK)
- BANQUE DE FINANCEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (BFPME)
- BANQUE DE L'HABITAT (BH)
- BANQUE DE TUNISIE (BT)
- BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS (BTE)
- BANQUE FRANCO-TUNISIENNE (BFT)
- BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE (BIAT)
- BANQUE NATIONALE AGRICOLE (BNA)
- BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (BTS)
- BANQUE TUNISO-KOWEÏTIENNE (BTK)
- BANQUE TUNISO-LIBYENNE (BTL)
- BANQUE ZITOUNA
- CITIBANK
- SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE (STB)
- STUSID BANK

- QATAR NATIONAL BANK (QNB)
- UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI)
- UNION INTERNATIONALE DE BANQUES (UIB)

2- ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS

ÉTABLISSEMENTS DE LEASING

- ARAB INTERNATIONAL LEASE (AIL)
- ARAB TUNISIAN LEASE (ATL)
- ATTIJARI LEASING
- BEST LEASE
- COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING (CIL)
- EL WIFACK LEASING
- HANNIBAL LEASE
- MODERN LEASING
- TUNISIE LEASING

SOCIÉTÉS DE FACTORING

- TUNISIE FACTORING
- UNIFACTOR

BANQUES D'AFFAIRES

- BANQUE D'AFFAIRES DE TUNISIE (BAT)
- INTERNATIONAL MAGHREB MERCHANT BANK (IMMB)

BANQUES OFFSHORES

- NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (NAIB)
- AL BARAKA BANK TUNISIA

1- L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE :

La reprise de l'activité mondiale a continué de progresser modestement en 2013. La relance annoncée de l'activité économique des pays avancés est restée plutôt discrète par opposition des signes précurseurs qui laissaient présager un net rebond.

L'amélioration du climat conjoncturel international a été contrecarrée d'une part, par l'incertitude qui a entouré la politique budgétaire aux Etats-Unis et la faiblesse des résultats réalisés par les pays de la zone euro dans l'ensemble quoi que des progrès ont été constatés par rapport à l'année dernière, et par le fléchissement de la croissance des économies émergentes, d'autre part.

L'économie mondiale a ainsi évolué à un rythme de croissance de 3% en 2013 contre 3,2% en 2012, elle a été soutenue principalement par la souplesse de politiques monétaires des principaux pays avancés. Aux Etats-Unis, la croissance, en retrait par rapport à 2012 soit 1,9% contre 2,8%, a été tirée par l'augmentation des dépenses de consommation privée. Dans la zone euro, la croissance a divergé d'un pays à un autre, elle est revenue de -0,7% à -0,5%. La crise de la dette souveraine continue d'affaiblir le développement de la région bien qu'elle a beaucoup perdu de son ardeur.

La croissance des économies émergentes et en développement a été revue à la baisse. L'accroissement des tensions géopolitiques dans la région MENA a exercé de fortes pressions sur l'activité et la production du pétrole. Le taux de croissance du PIB réel est revenu de 5% en 2012 à 4,7% en 2013 alors que les économistes avaient tablé sur un taux de 5,3% initialement.

La perte du dynamisme de la croissance des économies émergentes a négativement influencé l'évolution des cours des matières premières et du commerce international. Les prix des produits de base notamment les matières premières industrielles et énergétiques se sont repliés par rapport à 2012. Parallèlement, l'expansion du commerce mondial a été modérée.

Les marchés financiers internationaux ont été caractérisés par une atténuation de la crise de la dette souveraine de la zone euro et par une volatilité imputée à une amélioration des perspectives économiques.

En effet, l'apaisement de la crise amorcée depuis mi-2012 s'est poursuivi en 2013 grâce à l'annonce et la mise en place par la Banque centrale européenne (BCE) des opérations monétaires sur titres souverains (OMT - Outright Monetary Transactions) et l'adoption à l'échelle européenne du mécanisme européen de stabilité (MES). Ces mesures ont eu pour effet de doper l'appétence des opérateurs du marché pour le risque et ont fortement contribué à l'atténuation des incertitudes et à l'amélioration des sentiments des investisseurs sur les principaux marchés. Aussi, l'annonce faite par la Fed quant à la possibilité de réduire les achats de titres a eu pour effet de booster le rendement des emprunts publics à long terme des deux côtés de l'Atlantique et de dynamiser les principales places boursières. Les indices boursiers aux Etats-Unis et dans la zone euro, de même qu'au Japon ont également connu des hausses considérables, portés par la prévision de meilleures perspectives économiques.

En revanche, les marchés financiers des économies émergentes et en développement se sont quelque peu essoufflés. En effet, l'annonce faite des Etats-Unis quant l'orientation future de sa politique monétaire de diminuer l'injection de liquidités abondantes sur les marchés a ramené les investisseurs à revoir leurs positions, ce qui a conduit à une fuite de capitaux et à un fléchissement des marchés émergents.

Sur les marchés de changes internationaux, l'euro s'est apprécié vis-à-vis des principales devises sur fond d'apaisement de la crise de la dette publique de la zone euro. La monnaie unique a enregistré une hausse de 4,5% et de 27% en fin d'année respectivement par rapport au dollar américain et au yen japonais.

Les tensions inflationnistes ont été globalement contenues, reflétant la tendance adoptée en matière de politiques monétaires des principaux pays avancés. En effet, la plupart des économies développées ont continué d'accommoder leurs politiques dans le but de soutenir la reprise économique.

C'est le cas, d'abord, de la Banque Centrale Européenne (BCE) dont le conseil des gouverneurs a maintenu le taux d'intérêt directeur (taux de refinancement) inchangé à 0,25% tout en poursuivant le dispositif de guidage des anticipations (forward guidance) et en laissant ouverte l'option de recourir à une troisième opération de financement à très long terme (VLTRO) face au risque latent de déflation dans la zone euro, à condition de se prémunir contre les risques potentiels de carry trade par les banques.

Aux Etats-Unis, ensuite, la banque fédérale de réserve (FED) a accru les moyens exceptionnels engagés pour soutenir la reprise économique. Un troisième round d'assouplissement quantitatif (Quantitative Easing - QE3) a été engagé, sous la forme d'un programme d'achat mensuel de 40 milliards de dollars de titres de dette hypothécaire, sans limite de durée, ainsi qu'un programme additionnel d'achat de bons de trésor, relayant l'opération Twist (visant à substituer dans son bilan des obligations de long terme à des titres à court terme), de 45 milliards de dollars par mois, et la prolongation de son programme d'achat de titres hypothécaires. La polémique sur l'incertitude budgétaire (shutdown) étant levée avec la conclusion d'un accord au congrès, la FED a aussi introduit une nouvelle règle de conduite de la politique monétaire de maintien de taux bas dans la fourchette de 0%-0,1% (forward guidance) basée non plus sur la communication d'une date butoir mais sur un ensemble d'indicateurs (taux de chômage supérieur à 6,5%, taux d'inflation prévu à l'horizon de un à deux ans inférieur à 2,5 %, anticipations d'inflation à plus long terme bien ancrées).

Depuis son comité de politique monétaire (FOMC) du mois de décembre 2013, la FED a aussi entamé un réaménagement à la baisse de son programme d'achat mensuel de 85 milliards de dollars en bons du Trésor et titres liés à des créances hypothécaires en le réduisant de 10 milliards de dollars par mois (tapering). Alors que la croissance du PIB a progressé de 3,6% en rythme annualisé au quatrième trimestre 2013, le taux de chômage est revenu à son plus bas niveau depuis cinq ans (7%) tandis que le taux d'inflation est demeuré à la même période au niveau de 1,2% en glissement annuel en dessous de l'objectif de 2%.

2- L'ÉCONOMIE NATIONALE :

2-1- La croissance

La croissance économique s'est établie à 2,3% durant l'ensemble de l'année 2013, contre 3,9% en 2012. Et pourtant, la projection initiale du budget économique tablait sur un taux de 4,5%, et fût révisée une première fois à la baisse en avril 2013 à 4% puis à 3,6% en août 2013. C'est dire que la croissance réalisée a été définitivement plus faible que celle escomptée. Ce repli massif s'explique par les facteurs politiques et sécuritaires négatifs qui ont prévalu en particulier au cours de la deuxième moitié de l'année 2013 et qui ont en outre conduit à des pressions sur les équilibres financiers internes et externes. C'est ainsi, qu'en particulier, le PIB aux prix constants a enregistré au quatrième trimestre 2013, une évolution de seulement 2,3%, par rapport à la même période de 2012, contre 2,4% pour le trimestre précédent. Ce faible niveau de croissance s'explique par la régression enregistrée au niveau du secteur de l'agriculture et de la pêche (-4,1%), en raison de la baisse de la production céréalière de 43% (environ 13 millions de quintaux, contre près de 23 millions de quintaux, durant les deux campagnes écoulées 2011-2012). De même, le taux de croissance du secteur pour l'année entière a été aussi négatif (-4,1%). La baisse a également concerné les industries non manufacturières (-4,2%), en raison de la régression de la production du secteur de l'extraction du pétrole et du gaz naturel (-12,8%).

En revanche, l'activité des industries manufacturières a cru de 3,1%, grâce essentiellement, à la croissance des secteurs du textile-habillement (+3,9%), des industries mécaniques et électriques (+1,2%) et des industries chimiques (+13,9%). De même, le secteur des services marchands a enregistré une augmentation de 4,4% au cours du 4ème trimestre 2013, et ce en raison de l'évolution de la valeur ajoutée des secteurs du transport (+3,5%) et des télécommunications (+10%).

Néanmoins, la croissance du secteur des activités non marchandes liées aux services administratifs a été de 5,3% au cours du quatrième trimestre contre 5,8% pour l'ensemble de l'année, ce qui témoigne de la persistance de leur contribution artificielle à la dynamique de croissance en raison des recrutements massifs dans l'administration publique et des augmentations substantielles des traitements et salaires publics satisfaites par les autorités.

Dans le même temps, l'essentiel des activités de services marchands non pris en compte dans cette décomposition continue d'opérer en mode informel. Selon la Banque Mondiale, la prolifération des activités informelles représenterait en Tunisie près de 40% du PIB et 53,5% de la main d'œuvre. Il s'agit d'un secteur qui pose plusieurs problèmes en raison notamment du manque à gagner en termes de recettes fiscales, d'une part, et des conditions de travail ainsi que de l'absence de tout système de protection sociale pour les travailleurs, d'une autre part.

2-2- L'inflation

Les tensions inflationnistes ont continué à revêtir en 2013 un caractère structurel avec un taux d'inflation de l'indice des prix à la consommation estimé à 6,1% en glissement annuel, contre 5,6% en 2012 et 3,5% en 2011, en relation principalement avec la hausse des prix de tous les groupes de produits, et en particulier les produits alimentaires dont les prix ont augmenté de 8,4% cette année. La persistance des tensions inflationnistes a été particulièrement imputable:

- à des facteurs conjoncturels : hausses des cours des matières premières et de l'énergie importée,
- à des facteurs structurels de la demande interne : accroissement des prix des produits alimentaires en raison des pratiques spéculatives anti-concurrentielles sur les marchés de gros et de détail, les dérapages et absences de contrôle sur les circuits de distribution et la prolifération de compartiments informels généralisés.
- à des effets d'inflation importée du fait de la dépréciation du taux de change, relativement à l'euro notamment.
- à la spirale prix - salaires du fait des augmentations successives des salaires suite aux revendications syndicales durant la période de transition.

C'est dans ce cadre que la Banque Centrale de Tunisie (BCT) a poursuivi sa politique de resserrement monétaire : (i) en février 2013, la BCT a décidé de modifier les taux des facilités permanentes de sorte que la facilité de prêts à 24 heures aux banques est assortie d'un taux d'intérêt égal au taux directeur de la BCT (3,75%) majoré d'une marge de 75 points de base (soit 4,50% l'an au lieu de 4,25% auparavant).

En revanche, la facilité de dépôt à 24 heures est assortie d'un taux d'intérêt égal au taux directeur de la BCT minoré d'une marge de 25 points de base, soit 3,50% l'an (corridor asymétrique), (ii) en mars 2013, la BCT a initié une série de mesures complémentaires, en ajustant une seconde fois à la hausse le taux d'intérêt directeur de 25 points de base pour le porter à 4% tout en décidant le déplafonnement du taux de rémunération des dépôts à terme au-delà de la norme de TMM + 1%, le relèvement du taux minimum de rémunération de l'épargne à 2,75% contre 2,5% auparavant autorisé, et l'assouplissement graduel des mesures prises en octobre 2012 portant sur la rationalisation des crédits à la consommation par la réduction du taux de la réserve obligatoire y afférent, (iii) enfin, en décembre 2013, la BCT a procédé à un réajustement de ses taux d'intervention sur le marché monétaire par l'augmentation du taux d'intérêt directeur de 50 points de base, pour le porter de 4% à 4,5%, et le retour à un corridor symétrique resserré de 25 points de base pour les facilités de dépôt et de prêt. Il a en outre été décidé de réduire le taux de la réserve obligatoire des banques de 2% à 1% et le relèvement du taux minimum de rémunération de l'épargne à 3,25% contre 2,75% auparavant.

2-3- Les finances publiques

En raison du grippage des principaux moteurs de la croissance (demande extérieure et investissement privé domestique), la loi de finances de 2013 a encore une fois consacré l'impulsion de la demande interne (consommations privée et publique) par une politique budgétaire expansionniste, agissant essentiellement par l'accroissement des dépenses de fonctionnement (notamment par des hausses salariales) et de compensation. Dans sa structure des recettes et dépenses, on remarque qu'au niveau des dépenses courantes ou de fonctionnement, le poste de rémunérations publiques a littéralement explosé, passant de 7626 millions de dinars en 2010 à 10777 millions de dinars en 2013 (+41,3%). Ce poste a représenté 39,2% du budget de l'Etat en 2013 et plus de 59,8% des dépenses de fonctionnement.

Au niveau des ressources propres, l'augmentation des recettes fiscales n'est due qu'à l'augmentation de l'impôt sur le revenu faisant suite aux augmentations salariales et au recrutement massif dans la fonction publique. L'apport de la TVA et de l'impôt sur les sociétés de l'économie formelle ayant baissé du fait de la concurrence déloyale qu'elles subissent de la part d'un secteur informel connaissant un élargissement sans précédent aussi bien en termes géographiques, de secteurs d'activités que de capacité financière. En revanche, les dépenses d'investissement (ou d'équipement) sont restées relativement stationnaires au niveau déjà atteint en 2010, soit entre 4 et 5 milliards de dinars, de manière disproportionnées et en deçà des besoins des régions intérieures, en raison du faible taux d'exécution du budget de développement au titre de l'exercice budgétaire 2013.

ÉQUILIBRES DU BUDGET DE L'ÉTAT

	(EN MILLIONS DE DT)			
	2010	2011	2012	2013 ^(*)
Ressources propres et dons	14822,5	16753,0	18504,0	20545,0
Recettes fiscales	12698,7	13630,0	14864,0	16600,0
Recettes non fiscales	2123,8	3123,0	3640,0	3945,0
Ressources d'emprunts	1860,0	3731,0	4764,2	6110,0
<i>(Emprunts internes)</i>	<i>(635,0)</i>	<i>(1335,0)</i>	<i>(1518,0)</i>	<i>(2280,0)</i>
<i>(Emprunts externes)</i>	<i>(1225,0)</i>	<i>(2396,0)</i>	<i>(3246,2)</i>	<i>(3830,0)</i>
Ressources de trésorerie	1202,0	265,6	-10,0	826,0
Total ressources	17884,5	20749,6	23258,2	27481,0
Dépenses hors principal	15419,3	18332,7	20407,0	24476,0
Dépenses de fonctionnement	10001,0	12502,2	14630,0	17996,0
<i>(Rémunérations publiques et divers)</i>	<i>(7626,0)</i>	<i>(8571,0)</i>	<i>(9633,0)</i>	<i>(10777,0)</i>
<i>(Compensation)</i>	<i>(1500,0)</i>	<i>(2869,2)</i>	<i>(3624,0)</i>	<i>(5514,0)</i>
<i>(Autres interventions)</i>	<i>(875,0)</i>	<i>(1062,0)</i>	<i>(1373,0)</i>	<i>(1550,0)</i>
<i>(Dépenses imprévues)</i>	<i>(-)</i>	<i>(-)</i>	<i>(-)</i>	<i>(155,0)</i>
Dépenses d'Equipement (Développement)	4302,0	4729,4	4766,0	4800,0
Intérêts de la dette	1152,0	1190,1	1272,0	1440,0
Prêts nets du trésor	-35,7	-89,0	-261,0	240,0
Amortissement du principal	2465,2	2416,9	2851,2	3005,0
Total dépenses	17884,5	20749,6	23258,2	27481,0

Source : Ministère des Finances (2014),

(*) Loi de finances complémentaire 2013.

La loi de finances 2013 n'a pas été sans conséquence sur la dégradation des finances publiques. L'expansionnisme budgétaire s'est ainsi traduit par une hausse, à la fois, du déficit budgétaire primaire hors privatisations et dons (6,2% du PIB en 2013 contre 0,6% en 2010), du déficit budgétaire structurel (5% du PIB en 2013 contre 1,1% en 2010) et de la dette publique (45,3% du PIB en 2013 contre 40,3% en 2010). En particulier, outre son accroissement, on note une part plus élevée de la dette publique exposée aux risques de change dès lors que la composante externe de la dette publique est passée de 24,5% du PIB en 2010 (en proportion de 60,7% du total de la dette publique) à 29,7% du PIB en 2013 (65,6% du total). Des cibles de stabilisation, respectives de 6,4% et de 49,5%, pour le déficit budgétaire et la dette publique, ont été programmées pour 2014 sans que la composante de la dette publique externe ne soit révisée substantiellement, avec une hausse prévue à hauteur de 4,1% du PIB.

2-4 - Les paiements extérieurs

Les facteurs de fragilité des équilibres extérieurs tiennent essentiellement à l'ampleur permanente du déficit courant (8,3% du PIB en 2013 contre 8,2% un an plus tôt), et ce en relation avec la persistance du déficit commercial à un niveau élevé avoisinant une moyenne de 958 MDT par mois en 2013, sous l'effet de la hausse des importations. En particulier, la reprise sectorielle fragile des secteurs productifs contraste avec la baisse des importations productives (matières premières, demi-produits et biens d'équipement) au profit de celle des biens de consommation, et notamment des produits alimentaires, ainsi que des produits énergétiques fortement subventionnés par l'Etat.

Dans ce contexte, et bien que le solde des flux de capitaux ait enregistré une légère amélioration, du fait essentiellement de l'augmentation relative des flux d'investissements directs étrangers (IDE), il demeure nettement insuffisant à financer le déficit courant et imposé le recours massif à l'endettement externe dans un contexte de défiance internationale ayant imposé à la Tunisie des obstacles majeurs de levée de fonds. En plus, une part de l'attractivité temporaire des IDE n'est que conjoncturelle car transitoirement motivée par les opérations de cession des biens confisqués et autres reliquats de privatisations, notamment de Tunisie télécom. L'aggravation du déficit courant et les problèmes significatifs de mobilisation de ressources en devises externes ont eu des répercussions néfastes sur la position des réserves de change auprès de la BCT. C'est ainsi que les avoirs nets en devises se sont élevés en 2013 à seulement 11.603 MDT ou l'équivalent de 106 jours d'importations.

2-5- La dynamique du taux de change du dinar

Le dinar tunisien a enregistré, au terme de l'année 2013, une dépréciation de 10,4% vis-à-vis de l'euro, en atteignant la barre de 2,305 en décembre 2013. La dépréciation par rapport au dollar a été de l'ordre de 8,5% passant de 1,537 à 1,647 dinars. Ces dépréciations sont en fait imputables à essentiellement trois facteurs:

D'abord, les facteurs exogènes : en réplique à la crise de la dette souveraine dans la zone euro, la mise en place du fonds européen de stabilisation financière doté d'un budget de sauvetage sans précédent (bail out), ajoutée au programme de rachat (prise en pension) des titres de dette publique par la Banque Centrale Européenne (BCE), ont conduit à un mouvement d'appréciation de l'euro, d'autant plus exacerbé suite au deuxième plan de sauvetage de la Grèce entériné par les chefs d'Etats de la zone euro. L'appréciation de l'euro s'est poursuivie en 2013 à la suite de la conduite par la Banque Centrale Européenne d'une seconde génération d'opérations de financement à très long terme (VLTRO) puis l'annonce d'un mécanisme d'opérations monétaires sur titres souverains (OMT – Outright Monetary Transactions).

Ensuite, le contexte politico-économique de la transition : le taux de change du dinar n'est plus calé sur ses fondamentaux. La fragilisation des équilibres extérieurs (creusement du déficit courant, insuffisance des entrées nettes de capitaux, difficultés persistantes de mobilisation de ressources financières externes, tensions inflationnistes inédites) explique aussi la chute de la monnaie nationale.

Enfin, le déséquilibre entre l'offre et la demande de liquidité en devises : une demande de liquidité croissante dopée par la hausse de la consommation de biens importés et une offre quasi inexistante due au blocage des principales sociétés exportatrices, notamment le groupe chimique et la société des phosphates de Gafsa.

2-6- La dégradation des ratings souverains

En février 2013, l'agence de notation S&P a de nouveau abaissé la note souveraine de la Tunisie à BB- assortie d'une perspective négative. Elle fût immédiatement suivie, à la même période, par Moody's qui a aussi rabaissé la note de Baa3 à Ba1 avec perspective négative reléguant le pays en catégorie spéculative, ainsi que Fitch rating et R&I qui ont aussi révisé leurs notes à la baisse. Au mois de Mai 2013, l'agence de notation Moody's a encore une fois revu à la baisse la notation de la Tunisie, qui est passée de Ba1 à Ba2, avec des perspectives négatives. Au mois d'août 2013, S&P a encore une fois abaissée de deux crans la note souveraine à long terme, qui est passée de 'BB-' à 'B', avec perspectives négatives, suivie au mois d'octobre 2013 par Fitch ratings qui a abaissé la note souveraine de BB+ à BB- avec perspectives négatives, et au mois de novembre 2013 par Moody's avec une notation spéculative à Ba3/négative. Le tableau qui suit retrace le passage de l'économie tunisienne du grade d'investisseur au grade spéculatif :

ÉVOLUTION DES RATINGS SOUVERAINS

Date de modification	Note à long terme en monnaie étrangère / Perspective / Note à long terme en monnaie locale		
	Moody's	Fitch Rating	Standard & Poor's
	Grade Investissement		
Avril 1995	Baa3/ -	-	-
Septembre 1995	-	BBB-/ -	BBB-/ -
Septembre 1996	-	BBB-/ - /A-	-
Avril 1997	-	-	BBB-/stable/A
Juin 1999	Baa3/stable/Baa2	-	-
Février 2000	Baa3/positive/Baa2	-	-
Mars 2000	-	-	BBB/stable/A
Septembre 2000	-	BBB-/positive/A-	-
Mai 2001	-	BBB/stable/A-	-
Avril 2003	Baa2/stable/Baa2	-	-
Avril 2009	-	-	BBB/stable/A-
Janvier 2011	Baa3/négative/Baa3	BBB/négative/A-	BBB/négative/BBB+
Mars 2011	-	BBB-/négative/BBB	BBB-/stable/BBB
Juillet 2011	-	-	BBB-/négative/BBB
			Grade spéculatif
Mai 2012	-	-	BB/stable/BB
Septembre 2012	Baa3/négative/Baa3	Grade spéculatif	-
Décembre 2012	-	BB+/négative/BBB-	-
Janvier 2013	Baa3/négative/Baa3	-	-
	Grade spéculatif		
Février 2013	Ba1/négative	-	BB/négative/BB
Mai 2013	Ba2/négative	-	-
Août 2013	-	-	B/négative
Octobre 2013	-	BB-/négative	-
Novembre 2013	Ba3/négative		

Pour S&P, la dégradation de la note est particulièrement liée à la situation économique de la Tunisie en période de transition, si bien que le creusement des déficits commercial et courant, l'amenuisement des réserves de change, l'augmentation du stock de la dette extérieure notamment à court terme, la reprise des tensions inflationnistes, les pressions sur les déficits budgétaire et public et la dépréciation du dinar ont été soulignés par l'agence de notation financière comme les principaux facteurs de fragilisation. Pour Moody's, la dégradation de la note a été motivée par le climat latent d'incertitude économique, des problèmes sécuritaires et de la lenteur du rythme des réformes. Enfin, pour Fitch Ratings, l'abaissement de la notation souveraine de la Tunisie reflète l'opinion de l'agence que les risques anticipés ont augmenté en 2013, qu'il s'agisse des déficits jumeaux en budget et en compte courant que des tensions sociopolitiques.

Conformément aux usages concernant l'organisation et le monitoring des relations avec les agences de notation, la Banque Centrale de Tunisie a jugé opportun de retirer à la fin de l'année 2013 provisoirement la notation souveraine de la Tunisie assignée par l'agence S&P.

2-7- Les difficultés récurrentes du secteur bancaire

La part des créances classées du secteur bancaire demeure élevée par rapport aux comparateurs et pays émergents. C'est ainsi que les créances improductives brutes (en % des actifs bruts) sont passées de 14.4% en 2012 à 14.6% en 2013. De plus, d'après les conclusions de la dernière évaluation de la stabilité du système financier (FSAP), conduite conjointement par le FMI et la Banque Mondiale, le reclassement des crédits autorisés au rééchelonnement en vertu de la circulaire N°2011-04 comme créances classées ajouterait au moins 5% au ratio global de créances classées, ce qui ramènerait le pourcentage des créances improductives en 2013 à près de 19,6%. Il s'agit bien entendu des créances classées nettes de celles transférées aux sociétés de recouvrement relevant des banques et qui sont estimées à elles seules à hauteur de 3500 MDT.

A l'instar du rapport annuel de 2012, l'APTBEF a actualisé en 2013 son macro-stress testing pour évaluer le risque systémique adossé à l'activité bancaire en adoptant un cadre macroprudentiel intégrant la cyclicité macroéconomique en Tunisie et les mesures de réactivité de la politique monétaire. En effet, au-delà du suivi individuel des établissements de crédit à partir d'agrégats microéconomiques sur la qualité des actifs, la profitabilité, la solvabilité, la sensibilité aux risques de marché ou les normes de fonds propres (approche microprudentielle), l'accent doit aussi être porté sur le risque de contagion et l'exposition commune du système bancaire à des chocs macroéconomiques (approche macroprudentielle) affectant en particulier la croissance économique, la volatilité de l'inflation, le taux d'intérêt et le taux de change.

En particulier, outre les problèmes structurels du secteur bancaire, la dégradation de l'environnement économique en 2013 a continué d'exposer le système bancaire tunisien à des risques systémiques particuliers et n'a pas été sans effets sur le Produit Net Bancaire (PNB). Le macro-stress testing effectué repose sur les scénarii retenus dans les projections macroéconomiques de la croissance telle que proposée dans le budget économique pour l'année 2013 mais aussi du dernier cadrage macroéconomique du FMI. Il tient aussi compte des dernières modulations de politique monétaire opérées par la BCT en matière de taux directeur. Les deux facteurs suivants sont retenus :

✓ F.1 : La révision corrigée des perspectives de croissance expliquée auparavant, de 4,5% à 2,6% à fin 2013. La contraction réelle de l'activité entraîne une baisse de la consommation privée et de l'investissement ainsi qu'un déséquilibre de la balance commerciale avec, pour conséquence pour les banques, une chute des crédits aux ménages et aux entreprises parallèlement à une hausse des défaillances.

✓ F.2 : Un aplatissement de la courbe des taux d'intérêt par suite de la dernière hausse supplémentaire de 25 points de base du taux directeur de la BCT pour le porter à 4,5% en décembre 2013.

✓ M.1 : Une combinaison des deux facteurs macroprudentiels.

Les résultats d'un impact net négatif sur le PNB (en variation) de chocs macroéconomiques sont alors donnés dans le tableau suivant :

Chocs mono et multi-facteurs macroéconomiques	Impacts sur le PNB en variation (moyenne en points de pourcentage)
F.1	-8,63
F.2	+1,25
M.1	-7,38

Aussi, et en dépit des résultats attendus des fulls audits commandés pour les trois principales banques publiques, la situation de ces dernières pourraient encore s'empirer au vu de la dégradation de la conjoncture économique actuelle. La facture de leur recapitalisation, estimée initialement à 2,6% du PIB, risque de s'amplifier si l'activité économique continuerait à pâtir de l'instabilité politique.

2-8- Le secteur bancaire et le financement de l'économie

En dépit des problèmes découlant de l'instabilité sociopolitique et de la persistance d'une situation économique difficile tout au long de l'année étudiée, les banques ont poursuivi les efforts pour soutenir l'économie et répondre de leur mieux aux besoins en financement des entreprises et des ménages, parallèlement, l'autorité monétaire a multiplié ses interventions afin de conforter la position du marché en liquidités. Les concours à l'économie du système financier se sont ainsi élevés à 56.837 MDT contre 53.231 MDT en 2012, en hausse de 6,8%. Quant aux crédits à l'économie, ils se sont situés à 56.977 MDT en 2012, en augmentation de 7,1%.

L'analyse de la structure de financement ventilée par secteur fait dégager les observations ci-après citées :

- Les parts des crédits accordés aux entreprises plus les professionnels ainsi qu'aux particuliers dans l'encours total des crédits à l'économie se sont élevées respectivement à 71,8% et 28,2% contre 72,4% et 27,6% en 2012. La part des crédits accordés aux entreprises et professionnels a continué de reculer en 2013 au profit de celle des crédits accordés aux particuliers.

- Le secteur des services a continué en 2013 à accaparer la plus grande part dans les crédits consentis par le système financier aux entreprises et aux professionnels, soit 42,7%, suivi par le secteur de l'industrie avec 25,8% et le secteur de l'agriculture et pêche avec 3,3%.

- L'évolution des crédits aux particuliers a connu une décélération passant de 16,4% en 2012 à 9,6% en 2013, imputée principalement au ralentissement de la croissance des crédits à la consommation qui est revenue d'une année à l'autre de 28,7% à 9,1% pour se situer à 9.108 MDT contre 8.352 MDT et 6.491 MDT respectivement en 2012 et 2011, en revanche, les crédits à l'habitat se sont établis à 6.982 MDT contre 6.330 MDT, affichant une hausse de 10,3% contre 3,4% un an plus tôt. Les crédits à la consommation ont continué tout de même à accaparer la plus grande part dans les crédits aux particuliers par rapport aux crédits à l'habitat, soit respectivement 56,6% et 43,4%.

VENTILATION PAR CATEGORIE SOCIALE ET PAR SECTEUR DE L'ENCOURS DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE

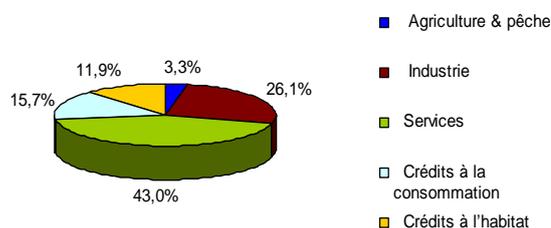
Désignation	2012	2013	Variations en %		Part en %	
			2012/11	2013/12	2012	2013
A- Crédits aux entreprises & professionnels	38.497	40.887	6,1	6,2	72,4	71,8
Agriculture & pêche^(*)	1.751	1.903	4,2	8,7	3,3	3,3
Court terme	973	1.092	2,2	12,2	1,8	1,9
Moyen et long termes	778	811	6,7	4,2	1,5	1,4
Industrie	13.870	14.691	5,6	5,9	26,1	25,8
Court terme	8.269	9.027	7,1	9,2	15,6	15,9
Moyen et long termes	5.601	5.664	3,5	1,1	10,5	9,9
Services	22.876	24.293	6,5	6,2	43,0	42,7
Court terme	10.698	11.667	13,2	9,1	20,1	20,5
Moyen et long termes	12.178	12.626	1,3	3,7	22,9	22,2
B- Crédits aux particuliers	14.682	16.090	16,4	9,6	27,6	28,2
Crédits à la consommation	8.352	9.108	28,7	9,1	15,7	16,0
Court terme	1.943	2.046	7,1	5,3	3,7	3,6
Moyen et long termes	6.409	7.062	37,1	10,2	12,0	12,4
Crédits à l'habitat	6.330	6.982	3,4	10,3	11,9	12,2
Moyen et long termes	6.330	6.982	3,4	10,3	11,9	12,2
Total des Crédits	53.179	56.977	8,8	7,1	100,0	100,0
Court terme	21.883	23.832	9,8	8,9	41,1	41,8
Moyen et long termes	31.296	33.145	8,1	5,9	58,9	58,2

Source : Rapport Annuel de la BCT 2013,

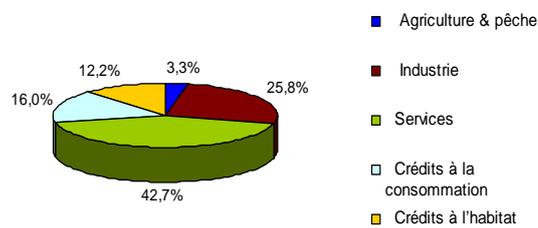
^(*) Il s'agit des crédits consentis directement aux agriculteurs et aux pêcheurs.

RÉPARTITION DES CREDITS À L'ÉCONOMIE 2012-2013

Répartition des crédits: Année 2012



Répartition des crédits: Année 2013



■ L'encours des crédits à court terme s'est établi à 23.832 MDT en 2013 contre 21.883MDT, en progression de 8,9%. Cette hausse est due essentiellement à la forte progression des crédits alloués au secteur des services suivi par ceux accordés au secteur de l'industrie.

■ La croissance des crédits à moyen et long termes a connu une légère décélération par rapport à l'année dernière, en s'élevant à 5,9% contre 8,1% en 2012. Cette tendance porte la marque de la stagnation de l'investissement par manque de visibilité à moyen et long termes qui a conduit à un comportement d'attente de la part des investisseurs locaux et étrangers.

2-9- Les faits ayant marqué l'activité du secteur bancaire et financier

L'activité du système bancaire a été marquée par :

■ Une politique de mobilisation des ressources en devises a été décrétée par les autorités publiques et monétaires dans un contexte marqué par le recul de la croissance économique et la régression des avoirs nets en devises (11.603 MDT en 2013 contre 12.576 MDT en 2012) et du nombre de jours d'importation (106 contre 119). Des mesures ont été prises par les autorités publiques et monétaires à travers (i) la publication de la circulaire BCT n° 2013-13 relatives aux modalités de fonctionnement et d'utilisation des comptes professionnels en devises ou en dinars convertibles dans de but de réguler le financement en devises des opérateurs du commerce extérieur, (ii) la suppression de possibilité de domiciliation des factures définitives à l'exportation après réalisation des opérations d'exportation prévue par le décret n° 94-1743 du 29/8/1994 tel que modifié par le décret n°3487-2014 du 18/09/2014, (iii) la soumission de certains produits d'importation aux procédures de la surveillance préalable par le biais d'une fiche d'information, ainsi les intermédiaires agréés doivent s'assurer, avant de procéder à la domiciliation des titres de commerce extérieur relatifs à l'importation de ces produits, que ladite fiche a bien été visée par les services du Ministère du Commerce et de l'Artisanat tel que décrété par avis du Ministre du Commerce et de l'Artisanat publié au JORT n°83 du 14 octobre 2014 (iv) l'encouragement et la sensibilisation des banques pour promouvoir la contribution de la délégation tunisienne à l'étranger au développement économique du pays en améliorant l'épargne nationale.

■ Toujours dans le cadre de la mobilisation de l'épargne nationale, le taux de rémunération de l'épargne a été porté successivement de 2% à 2,5% en janvier 2013 puis à 2,75% en avril 2013, à 3,25% en janvier 2014 pour être enfin relevé à 3,5% à partir de juillet 2014.

■ La promotion de la PME/TPE en Tunisie en concertation avec les acteurs de la finance internationale (BM, SFI, BAD, OCDE, UE...). Des réflexions et des études ont été entamées dans le cadre du développement des MPME tunisiennes. Elles ont touché les différents domaines d'intervention : l'accès au financement et aux mécanismes de garanties, l'accompagnement au démarrage et au lancement, la mise à niveau, l'accès aux marchés, le renforcement des capacités d'innovation, les réformes administratives et réglementaires. Des améliorations sont en cours de réalisation pour les divers volets. Pour ce qui y est de l'accès au financement de la MPME, les travaux engagés portent sur la promotion et l'organisation du secteur de la microfinance, l'expansion du marché alternatif de la bourse dédié aux PME qui connaît actuellement des introductions régulières, la BFPME et la SOTUGAR renforcent leur expertise et leur savoir faire à travers le programme de jumelage avec la BPI/FRANCE en matière de financement et de garantie des crédits accordés aux PME en vue de diversifier et améliorer les modes de financement et les produits et services dédiés aux PME tunisiennes. Un fonds d'appui aux PME en difficultés financières conjoncturelles a été lancé dans le cadre de la Loi de Finances Complémentaire 2014, il sera géré moyennant des conventions entre le Ministère de l'Economie et des Finances, la BFPME et la SOTUGAR.

■ Le raffermissement des efforts en faveur de la maîtrise des risques de crédit et l'assainissement des créances douteuses en application des termes de la circulaire BCT n°2013-21 relative aux provisions additionnelles et qui a pour objectifs de renforcer la solidité financière des banques et d'améliorer le taux de couverture des créances classées qui s'est en effet élevé à 57,2% en 2013 contre 45,7% en 2012 et 48,6% en 2011, sachant que la part brute des créances classées dans le total engagements s'est située à 16,5% en 2013 contre 14,9% en 2012 et 13,3% en 2011. Toujours dans ce même contexte, un projet de loi est en cours d'examen, portant création d'une société tunisienne de gestion des actifs chargée de la mise à niveau des secteurs productifs à travers la restructuration des entreprises endettées et du renforcement de la solidité financière du secteur bancaire à travers l'acquisition des créances non payées.

■ La poursuite du resserrement de la situation de liquidité quoi qu'une légère amélioration a été notée par rapport à 2012 et 2011. La Banque Centrale de Tunisie a continué de soutenir les banques à travers une politique monétaire bien ciblée.

■ La baisse du taux de la réserve obligatoire appliqué à l'encours des dépôts à vue et des autres sommes dues à la clientèle, en le ramenant de 2% à 1%.

■ Le déplafonnement de la rémunération des dépôts à terme : comptes à terme, bons de caisse et autres produits financiers.

■ Le relèvement progressif du TMM sous l'effet des pressions exercées par le manque de liquidité et l'accroissement des prix. Le TMM est ainsi passé de 3,98% en décembre 2012 à 4,74% en décembre 2013.

■ La poursuite de la mission d'audit indépendant des banques publiques, à savoir la STB, la BNA et la BH. Rappelant que les objectifs de ces missions conduites par des cabinets internationaux consistent à évaluer leurs actifs nets et leur compétitivité, à cerner et à clarifier les difficultés qu'elles rencontrent et enfin à déterminer le rôle qu'elles peuvent jouer dans l'économie nationale.

■ L'extension du réseau d'agences bancaires avec l'orientation de la politique commerciale vers la spécialisation des produits et services offerts et le ciblage de la clientèle par une meilleure formation des chargés clientèle.

■ Le développement des moyens de paiement au moyen de :

- L'installation de 89 nouveaux DAB/GAB fin décembre 2013 par rapport à fin décembre 2012, soit 1939 contre 1850 ;
- Le nombre des commerçants affiliés au paiement électronique a été revu à la baisse à l'initiative des banques qui ont préféré mettre fin à l'affiliation des commerçants qui n'utilisent pas ou utilisent très peu le système de paiement par TPEs. Ainsi le nombre de commerçants affiliés a été ramené de 14895 en 2012 à 13958 en 2013 ;
- L'installation de 39 nouveaux TPEs, portant leur nombre à 12.767 ;

- Le rebond du nombre de cartes émises en 2013 après avoir accusé un retrait en 2012 et 2011, soit 2.408.921 contre 2.264.620 cartes, soit une reprise de 6,4% contre un recul de 4,6% et 0,4% respectivement en 2012 et 2011 ;
- L'augmentation du nombre de transactions réalisées par carte de 8,8%, s'élevant ainsi à 53,2 millions d'opérations contre 48,8 millions d'opérations en 2012 pour un montant global de transactions de 5.979 MDT durant les douze mois 2013 et 5.496 MDT durant les douze mois 2012, soit une hausse de 8,8% ;
- Le volume des transactions de paiement réalisées s'est chiffré à 994 MDT en 2013 contre 797 MDT en 2012, soit un accroissement de 24,8%.

■ Le renforcement du rôle de banque citoyenne et acteur de développement global et durable et ce, en menant des actions en matière de partage de citoyenneté et de responsabilité sociétale visant l'épanouissement de la jeunesse défavorisée.

■ Enfin, pour ce qui est du comportement des titres des établissements de crédit cotés à la Bourse de Tunis, ceux-ci ont reflété l'instabilité et le manque de visibilité qui règnent sur le climat des affaires. L'indice sectoriel des banques « TUNBANK », qui a fortement influencé la tendance du marché boursier vu le poids des banques dans la capitalisation boursière, a continué d'essuyer une perte en 2013, quoi qu'à un niveau inférieur à celui atteint l'année dernière, soit (3,19%) contre (5,93%) en 2012. La STB fait partie du registre des fortes baisses, l'action STB ayant perdu plus de 41% de sa valeur.

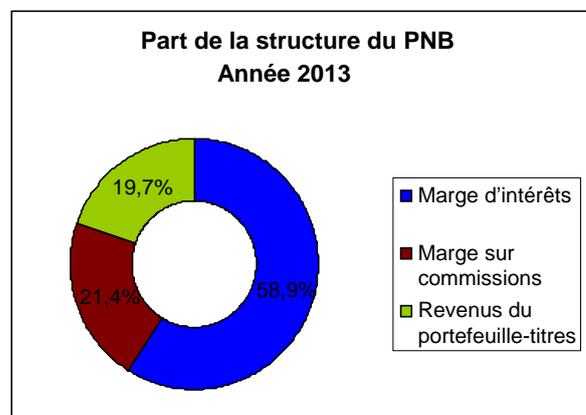
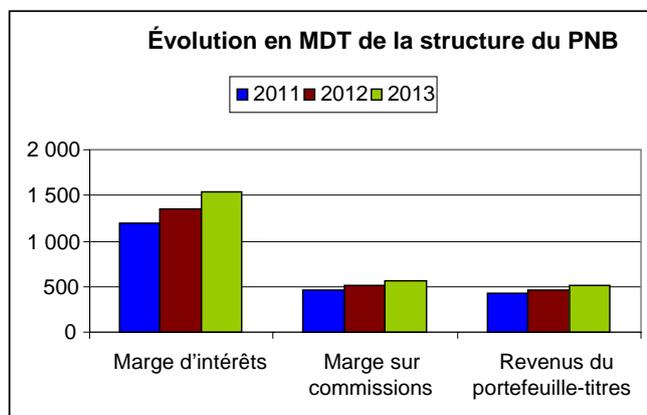
2-10- L'évolution des indicateurs de rentabilité

A- BANQUES

Au cours de l'année 2013, le produit net bancaire du secteur s'est établi à 2.623,8 MDT contre 2.314,2 MDT au 31 décembre 2012, soit une augmentation de 309,6 MDT ou 13,4% par rapport à l'année précédente. La structure du PNB demeure pratiquement inchangée avec une forte contribution des revenus liés aux activités d'intermédiation, soit une part de 58,9% en 2013 contre une part de 21,4% pour la marge sur commissions et 19,7% pour les revenus du portefeuille-titres.

	2011	2012	2013	En MDT sauf indication contraire		Var. en %	
				12/11	13/12	12/11	13/12
Produit Net Bancaire	2 082,4	2 314,2	2 623,8	231,8	309,6	11,1	13,4
Marge d'intérêts	1 192,8	1 343,6	1 544,7	150,8	201,1	12,6	15,0
Part dans le PNB (en %)	57,3	58,1	58,9	-	-	0,8	0,8
Marge sur commissions	456,6	517,4	561,8	60,8	44,4	13,3	8,6
Part dans le PNB (en %)	21,9	22,3	21,4	-	-	0,4	-0,9
Revenus du portefeuille-titres	433,0	453,2	517,3	20,2	64,1	4,7	14,1
Part dans le PNB (en %)	20,8	19,6	19,7	-	-	-1,2	0,1

Source : APTBEF.



L'effet conjugué de l'augmentation des commissions nettes de 8,6% et la décélération du rythme de progression des frais de personnel (6,2% contre 9,2%) ont permis la hausse de taux de couverture des frais de personnel par les commissions nettes de 1,3 point de pourcentage, soit 59,7% en 2013 contre 58,4% en 2012.

Les charges opératoires ⁽¹⁾ ont totalisé 1.240,4 MDT à fin décembre 2013 contre 1.164,7 MDT à fin décembre 2012, enregistrant une évolution de 75,7 MDT ou 6,5% contre 100 MDT ou 9,4%. Conséquemment, le coefficient d'exploitation s'est amélioré de 3 points de pourcentage en 2013 contre une réduction de 0,8 point de pourcentage en 2012, atteignant respectivement 47,3% et 50,3%.

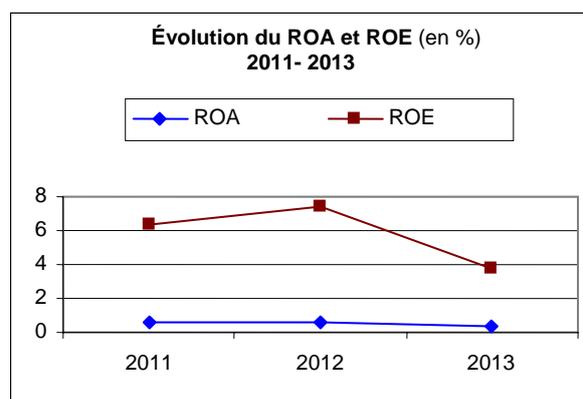
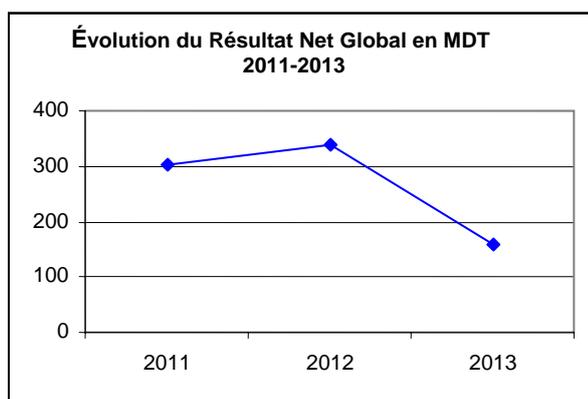
	2011	2012	2013	En MDT sauf indication contraire		Var. en %	
				12/11	13/12	12/11	13/12
Charges opératoires ⁽¹⁾	1 064,7	1 164,7	1 240,4	100,0	75,7	9,4	6,5
Dont, frais du personnel	811,4	886,0	941,1	74,6	55,1	9,2	6,2
Marge sur commissions / frais du personnel en %	56,3	58,4	59,7	-	-	2,1	1,3
Coefficient d'exploitation en %	51,1	50,3	47,3	-	-	-0,8	-3,0
Résultat net global	304,4	338,7	159,1	34,3	-179,6	11,3	-53,0
ROA (en %)	0,6	0,6	0,3	-	-	0,0	-0,3
ROE (en %)	6,3	7,4	3,8	-	-	1,1	-3,6

Source : APTBEF,

⁽¹⁾ Les charges opératoires ne tiennent pas compte des dotations aux provisions et aux amortissements sur immobilisations.

L'activité des banques de la place a dégagé au cours de l'année 2013 un bénéfice net de 159,1 MDT contre 338,7 MDT une année auparavant, soit une baisse de 53% contre une hausse de 11,3% et ce, suite aux résultats déficitaires constatés par deux banques de la place à savoir la STB (-115,5 MDT contre -4,7MDT) et la BH (-159,4 MDT contre -2 MDT). Sans tenir compte des pertes de ces deux dernières, le résultat net global des banques se situe à 433,9 MDT.

Les indicateurs de rentabilité ROA et ROE se sont élevés respectivement à 0,3% et 3,8% en 2013 contre 0,6% et 7,4% en 2012.



B- ETABLISSEMENTS DE LEASING

Le produit net de leasing a régressé de 3,6 MDT ou 2,9% en 2013 contre une hausse de 18,2 MDT ou 17,1% en 2012, soit 121,3 MDT contre 124,9 MDT une année auparavant.

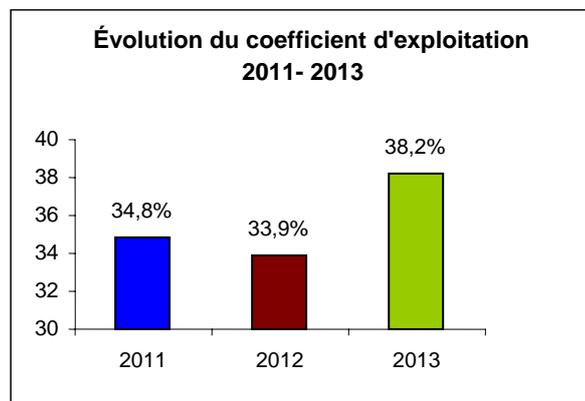
Les mises en force ont enregistré un ralentissement de leurs rythmes d'évolution, soit 12,1 MDT ou 0,9% en 2013 contre 227,6 MDT ou 19,4% en 2012 en s'établissant à 1.415,7 MDT contre 1.403,6 MDT un an plus tôt. Le taux de pénétration s'est, par conséquent, légèrement amélioré de 0,2 point de pourcentage contre 2 points de pourcentage et ce, en dépit de la baisse de formation brute du capital fixe.

En MDT sauf indication contraire

	2011	2012	2013	Var. en MDT		Var. en %	
				12/11	13/12	12/11	13/12
Mises en force ⁽¹⁾	1 176,0	1 403,6	1 415,7	227,6	12,1	19,4	0,9
Produit net de leasing	106,7	124,9	121,3	18,2	-3,6	17,1	-2,9
Charges opératoires	37,1	42,3	46,3	5,2	4,0	14,0	9,5
Coefficient d'exploitation (en %)	34,8	33,9	38,2	-	-	-0,9	4,3
Taux de pénétration du leasing (en %) ⁽¹⁾	14,4	16,4	16,6	-	-	2,0	0,2

Source : APTBEF,
⁽¹⁾ données BCT.

La baisse du produit net de leasing et la hausse des charges opératoires, quoi qu'à un rythme décéléré par rapport à l'année dernière, ont impacté le coefficient d'exploitation qui a connu une détérioration de 4,3 points de pourcentage en 2013 contre une amélioration de 0,9 point de pourcentage en 2012 en passant de 33,9% à 38,2%.

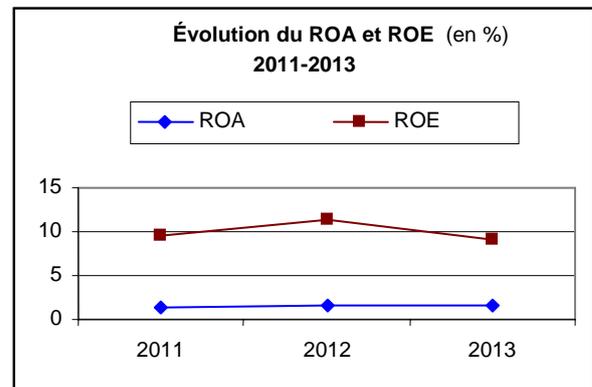
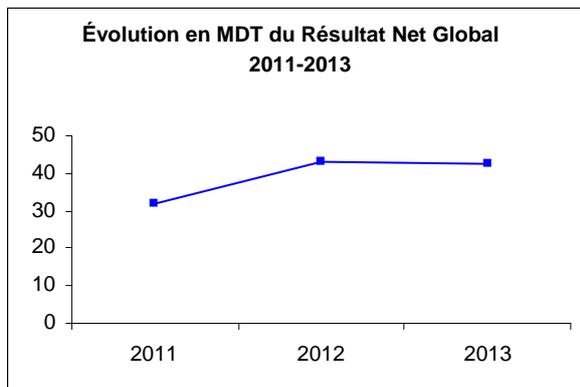


En MDT sauf indication contraire

	2011	2012	2013	Var. en MDT		Var. en %	
				12/11	13/12	12/11	13/12
Résultat net global	31,7	43,3	42,6	11,6	-0,7	36,6	-1,6
ROA (en %)	1,3	1,6	1,5	-	-	0,3	-0,1
ROE (en %)	9,5	11,3	9,0	-	-	1,8	-2,3

Source : APTBEF.

Le résultat net global dégagé par le secteur de leasing est revenu de 43,3 MDT en 2012 à 42,6 MDT en 2013, en baisse de 0,7 MDT ou 1,6%. Dans le même ordre d'idées, L'indicateur de rentabilité ROA est revenu de 1,6% à 1,5% d'une année à l'autre, la détérioration de l'indicateur a été limitée grâce à une croissance du total actifs plus faible que celle observée l'année précédente (7,3% contre 10,7%), tandis que l'indicateur ROE s'est élevé à 9% en 2013 contre 11,3% en 2012 du fait de l'effet additionnel de la nette augmentation des capitaux propres (23,5% contre 14,1%).



C- ORGANISMES DE FACTORING

L'activité des sociétés de factoring a été marquée par une augmentation de produit net de factoring de 2 MDT ou 15,5% en passant de 12,9 MDT en 2012 à 14,9 MDT en 2013.

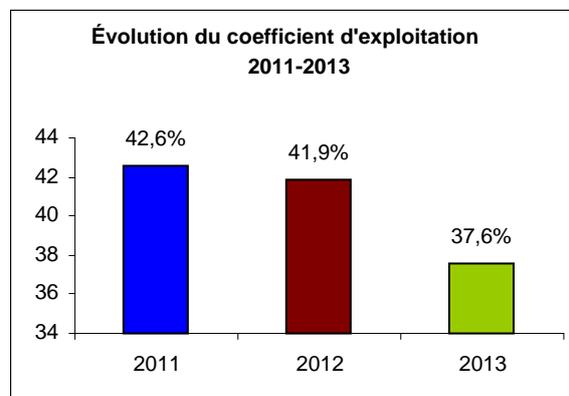
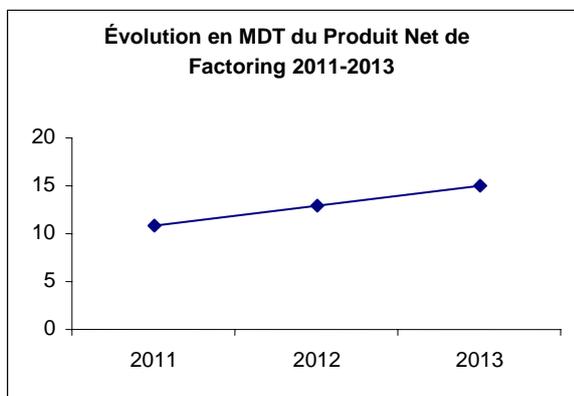
En MDT sauf indication contraire

	2011	2012	2013	Var. en MDT		Var. en %	
				12/11	13/12	12/11	13/12
Produit net de factoring	10,8	12,9	14,9	2,1	2,0	19,4	15,5
Charges opératoires	4,6	5,4	5,6	0,8	0,2	17,4	3,7
Résultat net global	3,6	3,5	4,1	-0,1	0,6	-2,8	17,1
Coefficient d'exploitation (en %)	42,6	41,9	37,6	-	-	-0,7	-4,3

Source : APTBEF.

L'accroissement du produit net de factoring à un rythme plus important que celui des charges opératoires, soit 15,5% contre 3,7%, s'est traduit par une amélioration du coefficient d'exploitation de 4,3 points de pourcentage, soit 37,6% en 2013 contre 41,9% en 2012.

Le résultat net global des sociétés de factoring a réalisé une hausse par rapport à l'année dernière, soit 4,1 MDT contre 3,5 MDT.



L'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers a renforcé au cours de l'année 2013 ses activités communautaires et a diversifié ses interventions. En agissant au nom du secteur, l'Association a affirmé sa présence et a confirmé la contribution de la profession au développement économique du pays. L'activité de l'Association a porté sur la conduite des travaux consacrés à des questions touchant de près la communauté bancaire.

1- LES QUESTIONS D'ACTUALITE DE LA PROFESSION :

■ **Révision de la méthode de calcul du taux effectif global** : la méthode actuelle de calcul du TEG, taux de base pour la fixation du taux de l'usure, connaît des limites notamment après la limitation au 1/5 du taux effectif global de l'amplitude pour la détermination du taux de l'usure au lieu du 1/3. Cette méthode est devenue une cause de perte d'argent pour les banques suite à la baisse du TMM à deux reprises en 2011 et l'actuelle crise de liquidité.

A noter que les banques se trouvent contraintes d'abandonner des commissions et même une partie des intérêts pour se conformer au taux d'intérêt excessif en raison de son niveau bas sachant que les établissements de crédit n'ont pas le même coût de ressources pour être soumis au même taux excessif comme c'est le cas des banques islamiques et des sociétés de factoring.

De même, le TEG pour le secteur du leasing semble biaisé par l'activité leasing de certaines banques universelles dont le coût des ressources est nettement moins élevé que celui des sociétés de leasing, de ce fait, le calcul d'un TEG moyen pondéré par le poids de financements accordés par chaque établissement de crédit s'impose pour obtenir un taux d'intérêt effectif moyen révélateur du marché.

La profession a sollicité la révision de la méthode de calcul du TEG, du taux effectif moyen et du taux d'intérêt excessif :

- La période de déclaration du TEG est estimée trop longue empêchant de tenir compte de certains faits qui peuvent éventuellement se produire et qui peuvent impacter le calcul du TEG, il est proposé de ramener la période de déclaration du TEG à un mois, soit mensuelle au lieu de semestrielle.
- La création de nouvelles catégories de crédit spécifiques à l'activité des sociétés de factoring et des banques islamiques.
- Modifier le calcul du taux d'intérêt effectif moyen afférant à chaque catégorie de crédit en procédant à la pondération du TEG relatif à chaque catégorie de crédit par le poids des financements accordés au lieu de la moyenne arithmétique simple, ceci permettrait d'éviter de tirer vers le bas le taux d'intérêt effectif moyen.
- Réinstaurer l'amplitude du «1/3» au lieu du «1/5» actuellement pour la détermination du taux d'intérêt excessif à l'instar des pratiques internationales pour éviter le dépassement du taux de l'usure en cas de variation exceptionnelle du TMM.

A noter qu'une catégorie de crédit spécifique au financement factoring a été ajoutée en 2013 aux autres catégories de crédits par circulaire BCT aux établissements de crédit n°2013-12.

■ **La nouvelle taxe « Foreign Account Tax Compliance Act – FATCA** est une Loi mise en place par le gouvernement américain qui impose aux institutions financières étrangères de déclarer auprès de l'administration fiscale américaine (IRS – Internal Revenue Service) des données concernant leurs clients américains. Les conditions de sa mise en application dans les banques tunisiennes ont été largement discutées par la profession, notamment en présence de représentants des autorités publiques, à savoir les Ministères de la Justice, des Affaires Etrangères et de l'Economie et des Finances pour aboutir à la démarche suivante approuvée par la présidence du gouvernement :

- 1- Faire une déclaration d'intention par voie diplomatique à travers laquelle l'Etat tunisien annonce son accord de principe pour adhérer à la loi FATCA à l'instar de plusieurs pays à travers le

monde. A cet effet, un écrit officiel a été communiqué à l'Ambassade des Etats-Unis à Tunis le 26 décembre 2013.

2- Autoriser les institutions financières tunisiennes à adhérer à ladite loi à travers l'inscription sur le site web de l'IRS, en attendant de conclure une convention bilatérale avec les Etats-Unis d'Amérique.

3- Entrer en négociation avec les Etats-Unis pour établir une convention bilatérale dans le cadre de la loi FATCA.

4- Choisir le vis-à-vis de l'IRS habilité à lui transférer des données, à savoir la Banque Centrale de Tunisie ou le Ministère des Finances, le choix a été porté sur ce dernier.

L'Ambassade a fait part à la Tunisie qu'elle devait être conforme à la Loi FATCA à partir du 1^{er} janvier 2015.

Une commission nationale a été créée sous l'égide du Ministère de l'Economie et des Finances chargée du suivi du dossier FATCA.

■ **Liquidité bancaire** : le problème de la liquidité bancaire a émergé depuis janvier 2011 pour persister jusqu'à nos jours, causé par une croissance négative en 2011 (-1,9%) et une croissance lente en 2012 et 2013 (3,9% et 2,3%), liées principalement à l'arrêt de l'activité des principaux secteurs générateurs de devises, ce qui a entraîné un recours accru au refinancement auprès de BCT dont le volume global a atteint 4758 MDT en décembre 2013 et a été estimé à 5.113 MDT au 21 août 2014, devenant ainsi un sujet de préoccupation pour les banques et la BCT. A cet effet, la profession a sollicité l'adoption des mesures suivantes :

- Elargir les maturités appliquées aux opérations de refinancement à l'instar de certaines banques centrales, notamment la Banque Centrale Européenne.
- Assouplir les critères d'éligibilité des crédits au refinancement : (i) accepter au refinancement les papiers de la classe 1 et les créances de la classe 0 relative aux crédits logement et crédits immobiliers (ii) tenir compte des améliorations de créances classées sur la base de la déclaration des banques et autoriser leur acceptation au refinancement (iii) suspendre temporairement ou assouplir la condition de 30% de fonds propres exigée pour les entreprises.
- Alléger l'enveloppe des crédits alloués à certaines entreprises publiques telles que l'office des céréales et la STIR.
- Traiter la question du refinancement des banques au cas par cas.
- Afficher des règles claires en matière de refinancement à appliquer pour toutes les banques en veillant à les ajuster régulièrement en fonction du contexte socio-économique.

■ **Rationalisation de l'octroi des crédits à la consommation** : dans le but de parer à la détérioration du déficit commercial et à l'accroissement de l'inflation, la Banque Centrale de Tunisie a introduit des mesures pour limiter l'octroi des crédits à la consommation par les banques, en constituant une réserve obligatoire additionnelle sur toute augmentation de l'encours des crédits à la consommation arrêté fin septembre 2012.

Pour ne pas impacter l'évolution de l'activité des banques et partant, la croissance de l'économie, la profession a sollicité la BCT pour :

- Elargir la liste des crédits court terme aux crédits d'aménagement classés auparavant comme crédits long terme en tant que crédits d'habitat.
- Accepter une franchise de croissance des crédits à la consommation de 6% avant l'application de la réserve.
- Fixer un taux de pénalité progressif démarrant à 30% pour aller à 50% en cas de non maîtrise de la croissance des crédits à la consommation.
- Porter l'amplitude pour la détermination du taux de l'usure correspondant aux crédits à la consommation à 50% du TEG au lieu des 20% actuellement.
- Elargir la gamme des crédits refinancés auprès de la BCT en ajoutant tous les crédits à l'exception des crédits à la consommation et en allégeant les conditions de refinancement pendant cette période critique.
- Revoir le mode de calcul du ratio de liquidité pour instituer une méthode dynamique.

■ **Affaires judiciaires à l'encontre des banques** : dans le but de retarder l'exécution de jugements à leur encontre, certains clients ont intenté des actions pénales contre le personnel bancaire pour le dissuader d'effectuer son travail. Dans le même ordre d'idées, les actions menées par les banques pour le recouvrement de leurs créances impayées ont été retardées par les demandes d'expertise judiciaire à l'initiative des clients sur l'ensemble des opérations bancaires datant de plusieurs exercices. Les banques ont constaté que les tribunaux se précipitent pour la désignation d'experts pour une mission d'expertise de comptes dont les rapports n'illustrent pas toujours la réalité et beaucoup d'éléments sont généralement occultés malgré les observations formulées par les services des banques. Ces expertises ont surtout bloqué la répartition de fonds sur les créanciers.

A cet égard, l'Association a attiré l'attention du Ministère de l'Economie et des Finances pour trouver des solutions à ces problèmes. Suite à cela, le Ministère de la Justice a désigné un assistant du procureur de la République pour l'examen des plaintes déposées par les clients des banques.

■ **Médiation bancaire** : de nouvelles mesures ont été arrêtées conjointement avec la BCT en matière de médiation bancaire, à savoir un employé retraité d'une banque ne peut pas être désigné médiateur de cette même banque et la rémunération de ce dernier reste librement fixée. L'APTBEF abrite depuis septembre 2012 un service commun de médiation bancaire composé de deux médiateurs. Neuf établissements de crédit ont adhéré pour le moment à ce service, soient la STB, BTK, BTL, BTS, l'ATB, la QNB, la BFT, la BTE et la BEST LEASE.

■ **Dématérialisation de l'obligation cautionnée (OC)** : la gestion complexe par la Trésorerie Générale de Tunisie TGT des obligations cautionnées a conduit cette dernière à demander à Tunisie Trade Net (TTN) l'intégration sur sa plateforme de la procédure d'octroi et de règlement de l'OC pour que toutes les parties concernées (Entreprise, Banque, Douane, TGT,...) puissent en tirer tous les avantages, étant convaincu que la dématérialisation permettra plus d'efficacité et de sécurité dans le traitement de l'OC en plus de l'amélioration du suivi des créances de l'Etat.

Dans ce cadre, l'APTBEF a été saisie par la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Recouvrement du Ministère de l'Economie et des Finances pour étudier la transmission électronique des obligations cautionnées entre les différents intervenants. La profession a décidé ce qui suit:

- TTN développe les applications d'interfaçage pour les différents partenaires du dossier ;
- Signature d'une convention tripartite (Ministère de l'Economie et des Finances, APTBEF, TTN) décrivant les obligations des parties concernées par le traitement électronique de l'OC sur la plateforme « TradeNet » et ce, dans le respect de la réglementation en vigueur ;
- Mise en place progressive du projet : traitement électronique de l'OC dans un premier temps et dans un deuxième temps sa dématérialisation.

Cette solution a été présentée aux banques par TTN au mois de novembre 2013. Le passage du traitement physique au traitement électronique de l'OC sera effectué au cours de l'année 2014 par la création d'un work-flow réservé à l'OC dont l'accès sera autorisé pour tous les intervenants tout en gardant le support physique. Le montant du traitement de l'OC n'est pas encore fixé par TTN, il est gratuit en phase de démarrage.

Les travaux en cours sont:

- La TTN contactera toutes les banques pour élaborer un cahier de charges personnalisé pour chacune d'entre elles à l'instar des titres de commerce électronique et un planning de mise en place de cette nouvelle solution ;
- Les membres du comité technique se chargeront de la validation de la convention entre l'APTBEF, le Ministère de l'Economie et des Finances et la TTN ;
- L'APTBEF, la TTN, la Douane et la Trésorerie Générale de Tunisie (TGT) assureront le suivi de mise en place de ce projet.

2- LES TRAVAUX DES REUNIONS ET DES COMITES :

- Révision du prix de la lettre de change : révision à la hausse du prix de la lettre de change à lecture automatique sur proposition de l'Imprimerie Officielle (IORT) et en concertation avec les établissements de crédit. Il a été convenu d'une augmentation de 50 millimes du prix de la lettre réalisée progressivement sur deux ans : soit 25 millimes à partir du 1^{er} août 2013 et 25 millimes à partir du 1^{er} août 2014.

- Un consensus sectoriel a stipulé l'accord du secteur à soumettre tout différend résultant d'un rejet (chargeback) au comité d'arbitrage monétaire chargé de statuer entre deux parties : acquéreur et émetteur. Ce comité a pour rôle d'examiner toute requête non résolue au niveau du processus normal de rejet et de représentation, conformément aux dispositions de la procédure d'Arbitrage Monétaire qui a été signée par les banques et l'ONP au cours du 3^{ème} trimestre 2013 et qui est entrée en vigueur le 25 octobre 2013.

- Relations avec VISA : les efforts du secteur bancaire se sont multipliés durant l'année 2013 dans le cadre du suivi des accords conclus avec VISA INC visant la promotion de la monétique en Tunisie à l'échelle nationale et internationale, moyennant l'accord de réduction des frais liés à l'acquisition. Des réunions ont été tenues à l'effet, trimestriellement, en présence du Représentant de VISA, le but étant de suivre la mise en application du contrat de réduction des frais liés à l'acquisition qui tend à accroître le volume des transactions monétiques à l'international de 10% annuellement et de discuter de la question du droit à la licence e-commerce.

- Réunions périodiques du comité regroupant les responsables monétaire des banques et de la SMT en vue de discuter des mesures à entreprendre pour limiter la fraude liée à l'activité de l'e-commerce et plus particulièrement au niveau des sites de recharge téléphonique (web et USSD).

3- LES ACTIONS ORGANISEES :

- Suite aux incidents de fraude survenus sur les DABs de différentes banques de la place, se traduisant par des opérations de retrait effectuées par des cartes à piste falsifiées sur la base des codes confidentiels et des informations revenant à des porteurs de diverses banques, une journée de sensibilisation sur le thème «Les fraudes par cartes bancaires : Etat des lieux et mesures de prévention», a été organisée par l'APTBEF en collaboration avec l'Observatoire de Sécurité des Systèmes d'Information en Tunisie «OSSIT» au profit des responsables des directions monétaire, sécurité des systèmes d'information (RSSI), risk management, audit et systèmes d'information des établissements de crédit.

- Un symposium sous le thème « Innovation Bancaire et Risk Management » au profit des premiers responsables Métiers et directeurs des Systèmes d'Information. Ce symposium a été une occasion pour débattre avec des experts nationaux et Internationaux des opportunités IT pour les métiers de banques et surtout des innovations dans les domaines Risk Management, Migration vers Bâle II, le Cloud Computing, Asset & Liability Management, Gestion de la Relation Clients...etc, en collaboration avec la société Microsoft.

- Une présentation sur l'introduction des "IFRS –International Financial Reporting Standards dans le secteur bancaire en Tunisie" au profit des membres des comités des risques, des directeurs de la comptabilité, des directeurs de gestion des risques et des directeurs des systèmes d'information des établissements de crédit. Cette action vise à faciliter aux banques et établissements financiers la migration vers les normes IFRS et à exposer les expériences d'autres pays qui ont réussi cette migration ainsi que les solutions pratiquées, notamment les solutions modernes de gestion actif / passif, en collaboration avec la société Fernbach, spécialisée dans l'intégration des progiciels bancaires et le traitement comptable des normes IFRS.

- Une journée d'information sur un projet de création d'un credit bureau en Tunisie au profit des responsables des départements de crédit et de gestion des risques des établissements de crédit co-organisée avec la société Mitigan, société de service spécialisée dans la gestion du poste client et en particulier dans la gestion du risque client. Le modèle de credit bureau retenu par Mitigan s'aligne sur les pratiques internationales et vise à collecter des données riches et détaillées auprès de l'ensemble des acteurs économiques pour assurer une haute qualité de données et pour développer des modèles de mesure de solvabilité et de défaut de paiement affinés et robustes. Au mois de septembre 2013, un déjeuner débat autour du même thème intitulé « La gestion moderne du risque crédit et le rôle des credits bureaux» a été organisé au siège de l'Association regroupant les premiers responsables des grandes banques sous la présidence du Président de l'Association et en présence du représentant de la SFI, Société Financière Internationale, groupe Banque Mondiale en Tunisie.

- Un séminaire sur « les mécanismes d'assurance des exportations et des investissements et la facilitation de leur financement » au profit des responsables aux départements crédits, risques et financement du commerce extérieur des établissements de crédit co-organisé avec la compagnie tunisienne pour l'assurance du commerce extérieur - Cotunace. Cette rencontre vise à présenter aux banques et aux exportateurs tunisiens les produits et les mécanismes de la Cotunace et de ses partenaires qui sont à même de faciliter les opérations d'exportation et leur financement.

4- LES RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS :

En tant que représentante de ses membres auprès des pouvoirs publics, l'Association a pris part à différentes actions :

- Comités du COPIL tenues au Ministère de l'Industrie et de la Technologie.
- Conseil national de la fiscalité, l'APTBEF a été représentée par l'UIB.
- Conseil d'Administration de la SOTUGAR.
- Conseil National de la Statistique.
- Comité de pilotage chargé du suivi de la procédure de création d'un observatoire pour l'inclusion financière « OIF » au siège du Ministère de l'Economie et des Finances : la création de cet observatoire s'intègre dans le cadre de l'application de la stratégie relative au secteur de la microfinance et a pour but de garantir la transparence et l'efficacité dans ledit secteur aussi bien sur le plan financier et social.
- Organisation de la 4^{ème} édition Euromed Capital Forum tenue les 30 & 31 mai 2013 à Tunis. Euromed Capital Forum est une association à but non lucratif créée en 2005 et dont la mission principale consiste à faciliter le financement des PME. Elle œuvre à la promotion des échanges d'informations entre les différents acteurs et partenaires du capital investissement dans la région Euro-méditerranéenne parmi des investisseurs, des entrepreneurs et des organisations internationales. Au menu des discussions cette année l'emploi et la croissance dans les pays riverains de la méditerranée. Parmi les sponsors de cet événement l'on retient Attijari Bank, la BTK, la BTE, la BH et la BNA. Cette assemblée euro-méditerranéenne de deux jours a étudié l'impact des récentes mutations économiques et financières sur les PME et l'emploi, principaux défis à relever dans la majorité des pays de la région.
- Travaux du comité consultatif constitué dans le cadre du projet de refonte du code d'incitations aux investissements qui est sous la tutelle du Ministère du développement et de la Coopération Internationale et ce, en présence des différents partenaires à ce projet. La réforme du code s'est imposée suite à la constatation de limites profondes de l'actuel code qui s'annonce dépassé et inadapté. Le nouveau code aspire à répondre au mieux aux besoins et exigences de l'environnement des affaires en privilégiant les intérêts de l'investisseur aussi bien tunisien qu'étranger. Le projet de refonte du code d'investissement a été reporté pour l'après élections législatives de 2014.

■ Célébration de la journée mondiale des droits du consommateur : organisation d'un forum intitulé « la justice pour le consommateur, c'est maintenant ! ». Cette année, Consumers International a mis l'accent sur la nécessité d'améliorer la protection du consommateur. Le forum a été une occasion importante pour les organisations de consommateurs, l'Institut National de la Consommation et l'Agence Nationale de Métrologie, d'attirer l'attention sur le rôle crucial que joue la protection des consommateurs pour orienter les sociétés vers plus d'impartialité et sur l'importance d'assurer aux consommateurs du 21^{ème} siècle une protection digne de leur époque.

■ «La pratique de la responsabilité sociétale (RSE) de la norme internationale ISO 26000, dans les organisations tunisiennes», organisée à l'initiative de l'Institut national des normes et de la propriété industrielle (INNORPI), en coopération avec l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO) et l'Agence suédoise de développement international (SIDA). Le programme du séminaire comporte des rencontres axées, notamment, sur «l'identification des normes pour l'entreprise» et «la crédibilité de l'approche de la responsabilité sociétale au sein de l'entreprise».

■ Atelier de restitution du rapport de l'étude menée conjointement par la Banque Africaine de Développement, la France et Epargne sans frontière intitulé «Réduire les coûts des transferts d'argent des migrants et optimiser leur impact sur le développement » et organisé aux locaux de la Banque Centrale de Tunisie. Ce rapport présente les résultats d'une étude effectuée dans plusieurs pays du Maghreb et de la Zone franc (Maroc, Tunisie, Sénégal, Cameroun et Comores) à propos du marché des envois d'argent et propose également les instruments et les services financiers susceptibles de contribuer à la réduction des coûts des envois d'argent et à mieux répondre aux attentes des migrants et des populations bénéficiaires dans les pays d'origine.

■ «Promouvoir la transparence et l'intégrité dans la gouvernance publique en Tunisie», organisée par le Ministère de la Gouvernance et de la Lutte contre la Corruption en partenariat avec l'OCDE. Trois ateliers ont été organisés en marge du séminaire sur les thèmes: «Renforcer les normes d'éthique dans le secteur public en Tunisie», «Budgétisation et gouvernance publique transparente» et «Une meilleure gestion des risques à travers une transparence accrue».

■ Lancement officiel du Programme Pilote pour l'accompagnement des entreprises exportatrices (PRIMO EXPORT 2012-2014) par le Centre de promotion des exportations « CEPEX » sous le patronage du Ministre du Commerce et de l'Artisanat. Ce programme aspire à promouvoir l'exportation et le développement régional et à accroître le nombre d'exportateurs tunisiens en leur facilitant l'accès aux marchés d'exportation. En marge du lancement, un espace d'exposition des produits et services des entreprises retenues dans le cadre du programme a été prévu.

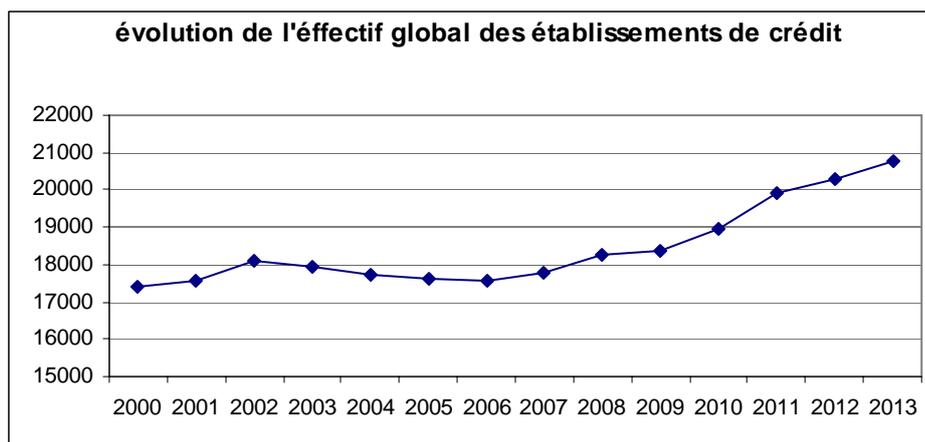
■ «Une stratégie communautaire visant à protéger l'euro dans la région méditerranéenne » tenue à Rabat (Maroc) les 25-27 Septembre 2013. L'organisation du séminaire a été soutenue par l'Union européenne, OLAF -Commission, dans le cadre du programme "Pericles" qui est un programme communautaire en matière d'échanges, d'assistance et de formation pour la protection de l'euro contre le faux monnayage. Le programme "Pericles" a apporté une contribution précieuse aux résultats atteints en matière de protection de l'euro et de lutte contre la contrefaçon grâce à l'échange d'informations et au développement de la coopération. Il convient de rester vigilant pour maintenir et faire progresser les résultats actuels dans la lutte contre la contrefaçon de l'euro. Le soutien en matière de formation et l'assistance technique jouent un rôle important à cet égard, d'où la nécessité de poursuivre le programme "Pericles".

■ Forum « Africa Cyber Security Forum 2013 » sous le thème « Quelle Gouvernance pour la cyber sécurité? », organisé par L'Association des Professionnelle de la Sécurité de l'Information de Tunisie (APSIT) et l'Agence Nationale de la Sécurité Informatique (ANSI) au profit des personnalités gouvernementales, managers, responsables et hauts cadres, représentant plusieurs pays du continent Africain dans le but de débattre de la question, de partager les expériences sur l'échelle africaine et de discuter des solutions pour une bonne gouvernance de la sécurité du Cyber dans l'espace Africain, dans un monde basé sur la société de l'information.

1- LA POPULATION DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT :

L'effectif global des membres de l'APTBEF compte 20.779 personnes à fin 2013 contre 20.267 personnes à fin 2012, soit une légère augmentation de 512 personnes ou de 2.5%.

La majeure partie de cet effectif appartient aux banques universelles soit 94.1% de l'effectif global, en effet, il est passé d'une année à l'autre de 19.222 personnes à 19.555 et cela rentre dans le cadre de la politique de proximité que les banques sont entrain d'appliquer en renforçant leur réseau par l'ouverture de 62 nouvelles agences, passant de 1.450 agences en 2012 à 1.512 en 2013.



Le taux d'encadrement des salariés est de 65.05% du total des employés permanent qui a atteint 19.049 personnes en 2013. La part des cadres diplômés de l'enseignement supérieur représente 64.36% du total des cadres permanents tandis que la part des diplômés de la formation professionnelle représente uniquement 6.27%. La part des employés ayant atteint le grade de cadre suite à une promotion exceptionnelle ou suite à une promotion automatique par ancienneté est de 29.37%.

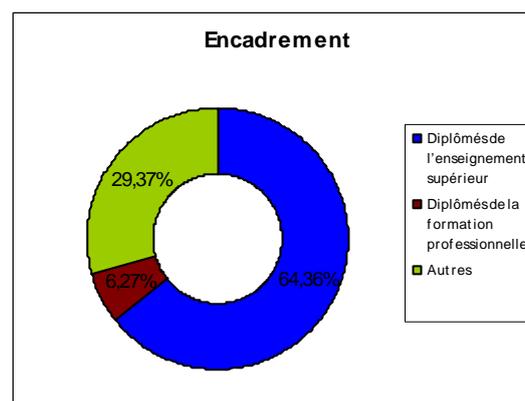
ENCADREMENT

	Total	Part
Diplômés de l'enseignement supérieur	7975	64,36%
Diplômés de la formation professionnelle ⁽¹⁾	777	6,27%
Autres ⁽²⁾	3639	29,37%

Source : APTBEF,

⁽¹⁾ Diplôme de l'ABF, Concours Internes, autres,

⁽²⁾ Promotion exceptionnelle, promotion automatique par ancienneté.



La part des femmes dans le total de l'effectif permanent est de 36,47% contre 35,92% une année auparavant. Tandis que celle des hommes, malgré son importance, est en baisse continue passant de 64,08% en 2012 à 63,53% à fin 2013.

La part des femmes cadres dans l'effectif permanent des établissements de crédit continue à croître durant l'année 2013, atteignant 36,54% du total des cadres permanents.

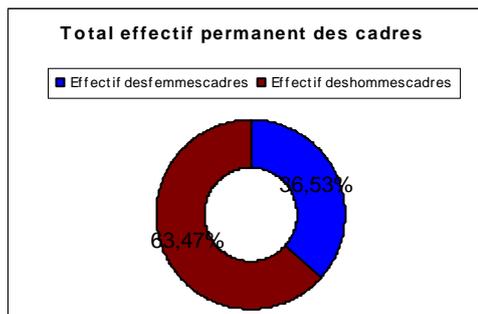
RÉPARTITION PAR SEX ET STATUT

	2013		PART	
	CDI ⁽¹⁾	CDD ⁽²⁾	CDI ⁽¹⁾	CDD ⁽²⁾
Femmes	6947	776	36,47%	44,86%
Hommes	12102	954	63,53%	55,14%
TOTAL	19049	1730		

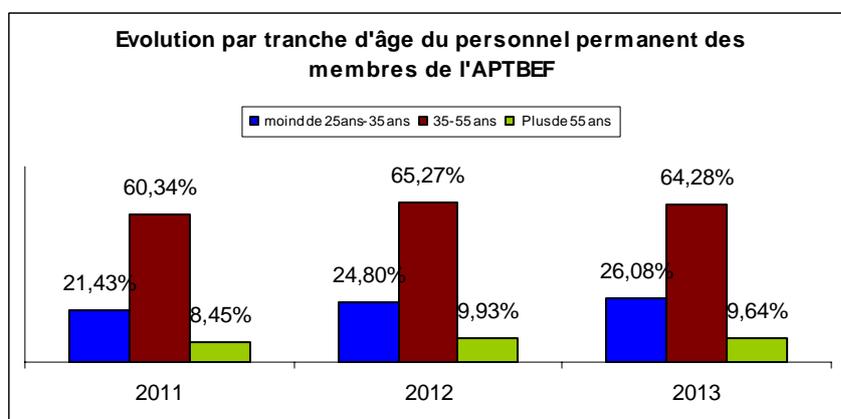
Source : APTBEF,

(1) Contrat à Durée Indéterminée,

(2) Contrat à Durée Déterminée.



La tranche d'âge variant de 35 à 55 ans continue de constituer la plus grande part des employés permanents des établissements de crédit quoi qu'elle accuse une légère baisse de 0.99% par rapport à l'année 2012.



Dans le but de venir en aide à l'Etat, les établissements de crédit ont contribué durant l'année 2013 à l'insertion des jeunes dans l'emploi, en effet ceci se traduit par l'augmentation de 1.28% de la proportion des jeunes dont la tranche d'âge varie de moins de 25 à 35 ans.

La tranche d'âge dépassant les 55 ans continue à afficher uniquement 10%, et ce en dépit du nombre des départs à la retraite qui a atteint environ 409 personnes durant l'année 2013 contre environ 374 personnes en 2012.

RÉPARTITION DES EMPLOYÉS PAR TRANCHE D'ÂGE

CATÉGORIE D'ÂGE	2012		2013		Variation 2013/2012
	Effectif	Part	Effectif	Part	
Moins de 25 ans	245	1,29%	214	1,12%	-12,65%
Entre 25 & 35 ans	4475	23,52%	4754	24,96%	6,23%
Entre 35 & 50 ans	9481	49,82%	9192	48,25%	-3,05%
Entre 50 & 55 ans	2939	15,44%	3052	16,02%	3,84%
Plus de 55 ans	1889	9,93%	1837	9,64%	-2,75%

Source : APTBEF.

En poursuivant leur stratégie d'amélioration du niveau général de qualification des employés, les établissements de crédit continuent, à un rythme soutenu, à embaucher des employés diplômés de l'enseignement supérieur. En effet, environ 60,1% des personnes embauchées durant l'année 2013 ont un niveau d'études supérieur ou égal au Baccalauréat+3, et 39.9% des embauches ont le niveau d'études inférieur au Baccalauréat+3.

2- LA REMUNERATION DU PERSONNEL ^(*) :

La Masse Salariale Globale (MSG) s'est élevée à 967,8 MDT en 2013 contre 922 MDT en 2012 et 817 MDT en 2011, réalisant une hausse de 5% contre respectivement 12,9 % et 21,6%. Le rythme de l'évolution de la MSG est manifestement inférieur à celui enregistré pendant les années **2011** et **2012** qui ont été marquées par les fortes pressions exercées par les revendications salariales.

ÉVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE GLOBALE

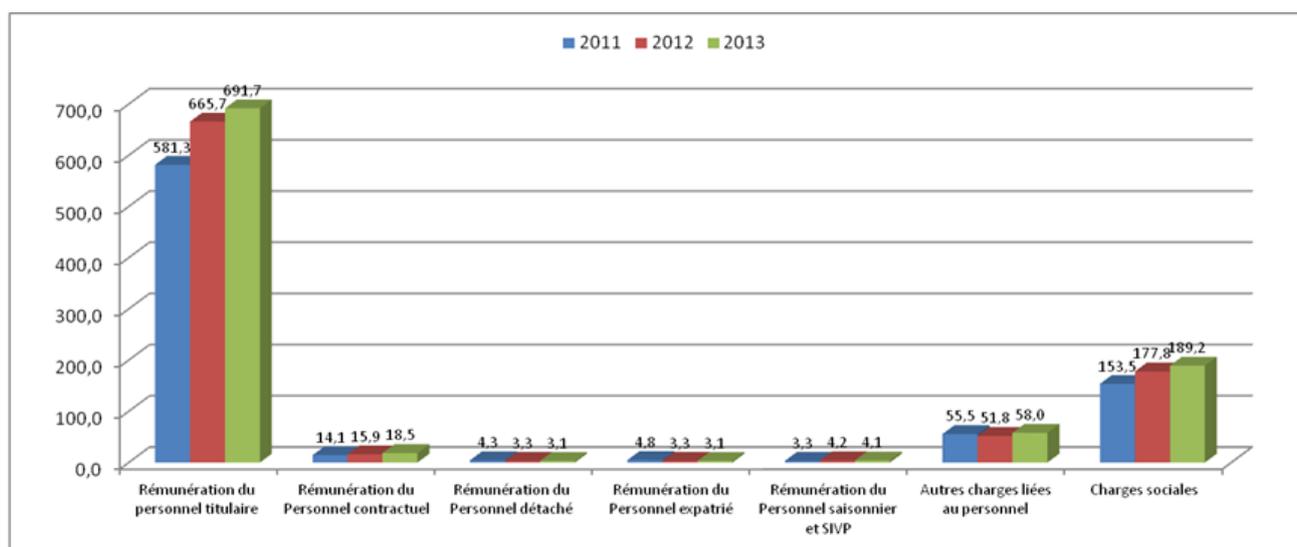
En MDT sauf indication contraire

Désignation	Années			Variation en Montant		Variation en %	
	2011	2012	2013	2012/2011	2013/2012	2012/2011	2013/2012
Masse Salariale Globale	816,9	922	967,8	105,1	45,8	12,9%	5%

Source : APTBEF.

L'augmentation de la MSG est principalement imputable à l'accroissement de la rémunération du personnel titulaire, des charges sociales et des autres charges liées au personnel qui ont progressé respectivement de 26,1 MDT, 11,4 MDT et 6,2 MDT. Ces dernières représentent 71,5%, 19,6% et 6% de la Masse Salariale Globale.

ÉVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE GLOBALE (EN MDT) DES MEMBRES DE L'APTBEF 2011-2013



D'une année à l'autre, la rémunération du personnel titulaire a connu une hausse de 3,9%, aboutissant à 691,8 MDT en 2013 contre 665,7 MDT en 2012.

Le salaire de base⁽¹⁾ qui représente 54% de la rémunération dudit personnel accapare 83,1% ou 21,7 MDT de l'augmentation en 2013 en se situant à 373,9 MDT contre 352,2 MDT en 2012, soit une hausse de 6,2% contre 15% une année auparavant.

^(*) Les Membres de l'APTBEF : ATB, BFT, BNA, ATTIJARI BANK, BT, AMEN BANK, BIAT, STB, UBCI, UIB, BH, Citi Bank, BTK, STUSID BANK, QNB, BTE, BZ, BTL, BTS, ABC, BFPME, ALBARAKA BANK, NAIB, IMMBANK., TL,CIL, ATL, ATTIJARI LEASING, ML, AIL, BEST LEASE, EI WIFACK LEASING, HL, UF et TF.

Les cadres et cadres supérieurs accaparent 23,3 MDT ou 89,5 % de l'augmentation de la rémunération du personnel permanent. Cette progression provient essentiellement de la croissance du nombre des employés de ces deux catégories professionnelles de 496.

En 2013, les primes⁽²⁾ allouées au personnel permanent ont progressé d'environ 1,3 % contre 14,8% en 2012. Quant aux indemnités⁽³⁾, elles ont enregistré une baisse de 3,4% contre une hausse de 26,5% une année auparavant. Les primes et les indemnités ont représenté 26,9% et 9,9% de la rémunération de cette catégorie de personnel.

La rémunération du personnel contractuel a enregistré une hausse de 2,6 MDT ou 16,4 % en 2013 contre 1,8 MDT ou 12,8% en 2012, atteignant 18,5 MDT en 2013 contre 15,9 MDT en 2012.

Les charges sociales se sont accrues de 6,4 %, passant de 177,8 MDT en 2012 à 189,2 MDT en 2013. Les autres charges liées au personnel⁽⁴⁾ ont connu une hausse de 12% pour se situer à 58 MDT contre 51,8 MDT une année auparavant.

⁽¹⁾ : Le salaire de base comprend l'indemnité provisoire complémentaire, l'indemnité de représentation ainsi que l'indemnité de transport.

⁽²⁾ : Les primes : prime de rendement, prime du 13ème mois, prime bilan, prime de technicité et prime exceptionnelle.

⁽³⁾ : Les indemnités : Indemnité de fonction et autres indemnités régulières

⁽⁴⁾ : Crèche, Jardin d'enfant, Habillement, Restauration, cadeau de fin d'année,... etc.

3- LA PRODUCTIVITE DE TRAVAIL :

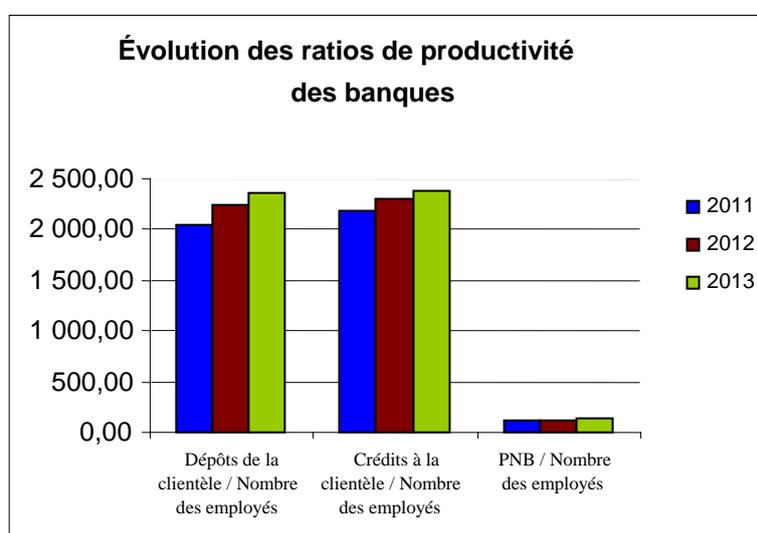
RATIOS DE PRODUCTIVITÉ DES BANQUES

En mdt

Désignation	Banques ⁽¹⁾			Variations	
	2011	2012	2013	2012/2011	2013/2012
1- Dépôts de la clientèle / Nombre d'employés	2 050,1	2 237,7	2358,5	187,6	120,8
2- Crédits à la clientèle / Nombre d'employés	2 191,8	2 303,1	2376,9	111,3	73,8
3- PNB / Nombre d'employés	110,2	120,4	134,2	10,2	13,8

Source : APTBEF,

⁽¹⁾ : L'ATB, la BFT, la BNA, ATTIJARI BANK, la BT, l'AMEN BANK, la BIAT, la STB, l'UBCI, l'UIB, la BH, Citi Bank, la BTK, la STUSID BANK, la QNB, la BTE, la BZ, la BTL, la BTS, l'ABC et la BFPME.



Le ratio de productivité des banques, mesuré par le rapport entre les dépôts à la clientèle et le nombre des employés, est passé de 2.237,7 milliers de dinars en 2012 à 2.358,5 milliers de dinars en 2013, réalisant ainsi une amélioration de 120,8 milliers de dinars.

Le ratio productivité, défini par le rapport entre les crédits à la clientèle et le nombre des employés, s'est inscrit en hausse de 73,8 milliers de dinars contre 111,3 milliers de dinars, en s'élevant à 2.376,9 milliers de dinars à fin décembre 2013 contre 2.303,1 milliers de dinars à fin décembre 2012.

Déterminée par le produit net bancaire rapporté au nombre des employés qui a connu une légère hausse de 1,7%, la productivité a progressé de 13,8 milliers de dinars contre 10,2 milliers de dinars, soit 134,2 milliers de dinars en 2013 contre 120,4 milliers de dinars en 2012. Cette progression est due essentiellement à la hausse du produit net bancaire de 13,4%.

RATIOS DE PRODUCTIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE LEASING

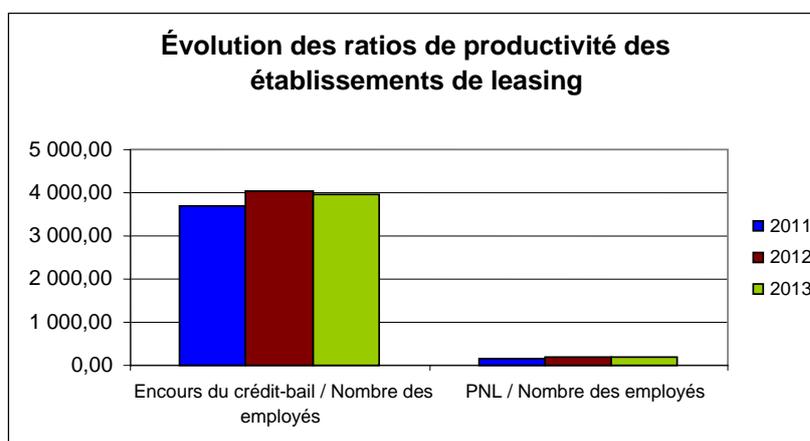
En mdt

Désignation	Établissements de Leasing(1)			Variations	
	2011	2012	2013	2012/2011	2013/2012
1- Encours du crédit-bail / Nombre d'employés	3 693,9	4 028,1	3 979,8	334,2	-48,3
2- PNL / Nombre d'employés	171,0	195,2	174,8	24,2	-20,4

Source: APTBEF,

(1) TL, CIL, ATL, Attijari Leasing, ML, AIL, Best Lease, El Wifack Leasing et HL.

L'effet conjugué de l'augmentation de nombre d'employés et la décélération du rythme de progression de l'encours du crédit-bail du secteur du leasing s'est traduit par une baisse du ratio de productivité, mesuré par le rapport entre l'encours du crédit-bail et le nombre des employés, de 48,3 milliers de dinars atteignant 3.979,8 milliers de dinars en 2013 contre 4.028,1 milliers de dinars une année auparavant. Il est à signaler que ce ratio avait enregistré une progression de 334,2 milliers de dinars à fin décembre 2012.



La diminution du produit net de leasing de 3,6 MDT ou 2,9% s'est répercuté sur le ratio de productivité, défini par le rapport entre produit net de leasing et le nombre des employés, qui a régressé de 20,4 milliers de dinars contre une hausse de 24,2 milliers de dinars, soit 174,8 milliers de dinars à fin 2013 contre 195,2 milliers de dinars à fin 2012.

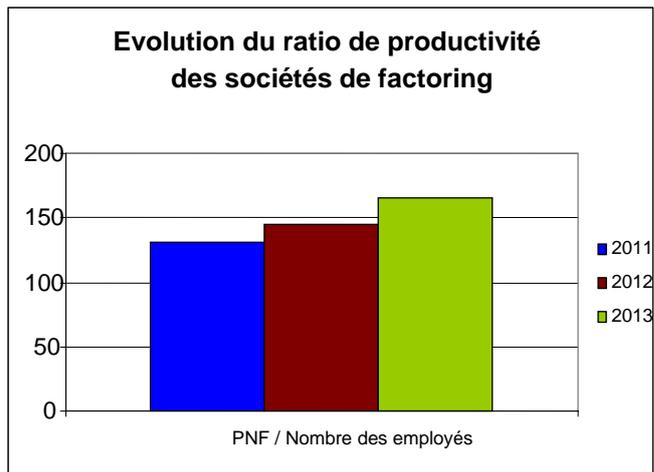
RATIOS DE PRODUCTIVITÉ DES SOCIÉTÉS DE FACTORING

En mdt

Désignation	Sociétés de Factoring (1)			Variations	
	2011	2012	2013	2012/2011	2013/2012
PNF/ Nombre d'employés	131,7	144,9	165,6	13,2	20,7

Source: APTBEF,

(1) Tunisie Factoring et Unifactor.



L'augmentation du nombre des employés à un rythme largement inférieur que celui de produit net de factoring a entraîné une progression du ratio de productivité, mesuré par le produit net de factoring en fonction de nombre d'employés, de 20,7 milliers de dinars, soit 165,6 milliers de dinars au 31 décembre 2013 contre 144,9 milliers de dinars au 31 décembre 2012.

1



ÉTATS FINANCIERS DES ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT

ÉTATS FINANCIERS DES BANQUES

ÉTAT DES COMPTES DU BILAN DES BANQUES EN 2013

En milliers de dinars

LIBELLE	ATB	BFT	BNA	ATTIJ. BK	BT	AMEN BK	BIAT	STB	UBCI	UIB	BH	CITIBK	BTK	STUSID BK	QNB	BTE	BZ	BTL	BTS	ABC	BFPME	TOTAL
ACTIF																						
Caisse et avoirs auprès de la BCT , CCP et TGT	111 580	4 508	149 540	285 481	166 380	318 400	140 830	144 052	70 905	71 019	293 272	107 874	48 465	24 286	15 515	17 388	73 011	8 144	3 120	6 679	163	2 060 612
Créances sur les établissements bancaires et financiers	485 481	10 231	92 459	462 893	108 049	228 783	1 554 831	235 276	296 868	271 808	255 069	235 020	31 833	15 027	135 268	199 301	183 578	178 208	113 942	194 415	31 482	5 319 822
Créances sur la clientèle	2 689 979	100 598	6 612 307	3 401 083	3 057 252	5 484 548	5 550 364	5 469 127	2 128 570	3 151 486	4 178 551	62 931	1 131 784	472 295	488 164	512 271	647 169	361 350	691 978	115 888	171 999	46 479 694
Portefeuille-titres commercial	1 079 183	0	193 851	342 715	179 932	435 616	804 405	215 475	2 610	0	291 306	0	49 944	93 946	26 376	0	10	7 230	0	5 756	0	3 728 355
Portefeuille d'investissement	368 310	794	399 154	71 810	244 685	550 493	237 859	274 583	147 054	46 031	228 314	25	38 474	48 317	105 099	68 883	4 703	40 768	2 537	52	2 360	2 880 305
Valeurs immobilisées	59 083	2 907	55 841	156 302	38 163	111 765	193 267	83 458	46 573	43 418	61 777	66	28 085	7 952	18 491	14 277	48 421	11 443	6 618	1 767	785	990 459
Autres actifs	71 573	17 489	116 877	233 783	31 888	96 026	261 828	593 203	38 930	38 470	90 780	8 863	28 384	44 687	8 458	9 695	34 717	19 918	22 499	7 727	2 196	1 777 991
TOTAL ACTIF	4 865 189	136 527	7 620 029	4 954 067	3 826 349	7 225 631	8 743 384	7 015 174	2 731 510	3 622 232	5 399 069	414 779	1 356 969	706 510	797 371	821 815	991 609	627 061	840 694	332 284	208 985	63 237 238
PASSIF																						
Banque Centrale, CCP	0	68 489	556 102	262 049	0	490 081	18 798	544 286	170 022	0	0	124	124 016	150 019	0	0	0	0	3 711	135	0	2 387 832
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	469 564	146 786	357 683	56 134	394 039	166 556	634 386	188 226	170 135	154 353	2 003	18 156	4 879	43 199	355 702	32 450	11 537	296 067	1 047	19 622	344	3 522 868
Dépôts et avoirs de la clientèle	3 712 899	173 456	5 519 652	4 047 534	2 680 214	4 964 477	7 099 580	5 175 396	1 908 054	2 956 445	4 071 526	358 152	854 804	321 837	378 961	489 440	866 978	209 414	52 360	274 555	3 957	46 119 691
Emprunts et ressources spéciales	167 862	1 368	394 589	65 804	44 152	846 029	90 175	519 003	115 623	332 662	922 497	0	194 160	415	356	148 259	9 253	0	725 622	0	124 636	4 702 465
Autres passifs	48 974	10 608	233 101	135 081	128 669	190 029	290 342	702 086	122 520	117 437	176 499	9 153	26 448	47 001	14 649	12 897	46 898	16 041	19 107	10 447	2 572	2 360 559
TOTAL PASSIF	4 399 299	400 707	7 061 127	4 566 602	3 247 074	6 657 172	8 133 281	7 128 997	2 486 354	3 560 897	5 172 525	385 585	1 204 307	562 471	749 668	683 046	934 666	521 522	801 847	304 759	131 509	59 093 415
CAPITAUX PROPRES																						
Capital	100 000	5 000	160 000	198 741	150 000	122 220	170 000	124 300	100 008	196 000	90 000	25 000	100 000	100 000	60 000	90 000	70 000	100 000	40 000	50 000	100 000	2 151 269
Dotations de l'Etat	0	0	0	0	0	0	0	117 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	117 000
Réserves	338 073	900	300 141	146 072	305 872	346 012	367 215	359 295	138 623	14 506	355 227	0	62 692	83 200	720	53 232	10 000	11 425	4 021	277	95	2 897 598
Actions propres	0	0	-1 367	0	0	0	0	-2 859	0	0	0	0	0	0	0	-840	0	0	0	0	0	-5 066
Autres capitaux propres	0	2 723	133 000	3 646	49 277	423	9	37 324	304	0	414	0	3 980	0	0	0	0	0	0	0	8 305	239 405
Résultats reportés	7	-248 759	90	-43 668	394	0	-34 779	-633 430	0	-61 852	-59 731	0	-24 100	-19 206	369	-5 893	-24 736	2	-5 054	-24 286	-19 314	-1 203 946
Modification comptable	-17 215	0	-47 515	0	0	0	0	0	-14 206	-125 335	0	0	0	0	0	0	0	-7 273	0	0	0	-211 544
Résultat de l'exercice	45 025	-24 044	14 553	82 674	73 732	99 804	107 658	-115 453	20 427	38 016	-159 366	4 194	10 090	-19 955	-13 386	2 270	1 679	1 385	-120	1 534	-11 610	159 107
TOTAL CAPITAUX PROPRES	465 890	-264 180	558 902	387 465	579 275	568 459	610 103	-113 823	245 156	61 335	226 544	29 194	152 662	144 039	47 703	138 769	56 943	105 539	38 847	27 525	77 476	4 143 823
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	4 865 189	136 527	7 620 029	4 954 067	3 826 349	7 225 631	8 743 384	7 015 174	2 731 510	3 622 232	5 399 069	414 779	1 356 969	706 510	797 371	821 815	991 609	627 061	840 694	332 284	208 985	63 237 238

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILANS DES BANQUES EN 2013

En milliers de dinars

LIBELLE	ATB	BFT	BNA	ATTL. BK	BT	AMEN BK	BIAT	STB	UBCI	UIB	BH	CITIB K	BTK	STUSI D BK	QNB	BTE	BZ	BTL	BTS	ABC	BFP E	TOTAL
PASSIFS EVENTUELS																						
Cautions, avals et autres garanties données en faveur de la clientèle	246 618	33 115	1 522 040	236 586	413 189	646 178	1 167 636	920 485	945 455	543 745	375 185	7 927	151 419	105 473	21 655	54 511	14 495	96 563	641	10 613	0	7 513 529
Crédits documentaires	207 485	3 769	742 543	175 571	253 635	265 907	372 825	437 259	430 864	78 573	240 157	3 438	75 628	9 946	27 384	24 608	10 626	102 756	0	7 083	0	3 470 057
Actifs donnés en garantie	260 000	0	556 000	0	320 000	490 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 626 000
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	714 103	36 884	2 820 583	412 157	986 824	1 402 085	1 540 461	1 357 744	1 376 319	622 318	615 342	11 365	227 047	115 419	49 039	79 119	25 121	199 319	641	17 696	0	12 609 586
ENGAGEMENTS DONNES																						
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	375 659	0	349 861	133 658	153 157	177 782	94 084	115 647	181 756	85 521	828 626	53 758	34 922	24 901	28 974	87 448	112 784	8 371	68 226	37 416	30 443	2 982 994
Engagements sur titres	4 368	0	9 098	38	700	18 709	3 366	3 646	27	0	5 295	0	176	325	0	0	0	0	695	0	2 049	48 492
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	380 027	0	358 959	133 696	153 857	196 491	97 450	119 293	181 783	85 521	833 921	53 758	35 098	25 226	28 974	87 448	112 784	8 371	68 921	37 416	32 492	3 031 486
ENGAGEMENTS RECUS																						
Engagements de financement reçus	0	0	0	0	1 696	1 582	0	0	0	0	378 803	0	0	10 000	0	5 282	0	0	30 588	0	23 169	451 120
Garanties reçues	1 009 155	1 673	1 545 542	1 173 269	1 605 082	1 128 408	2 249 769	1 506 074	1 957 442	846 858	89 022	125 438	19 965	239 469	80 833	349 301	279 841	94 210	523 702	136 573	126 357	15 087 983
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	1 009 155	1 673	1 545 542	1 173 269	1 606 778	1 129 990	2 249 769	1 506 074	1 957 442	846 858	467 825	125 438	19 965	249 469	80 833	354 583	279 841	94 210	554 290	136 573	149 526	15 539 103

ÉTAT DES COMPTES DE RÉSULTAT DES BANQUES EN 2013

En milliers de dinars

LIBELLE	ATB	BFT	BNA	ATTIJ. BK	BT	AMEN BK	BIAT	STB	UBCI	UIB	BH	CITIBK	BTK	STUSID BK	QNB	BTE	BZ	BTL	BTS	ABC	BFPME	TOTAL
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE																						
Intérêts et revenus assimilés	184 864	11 199	430 945	246 018	212 924	394 012	390 868	351 735	136 342	214 131	291 742	15 816	74 694	31 496	30 402	34 023	44 013	19 926	16 199	8 756	9 138	3 149 243
Commissions en produits	42 560	1 236	54 758	67 819	39 108	58 135	94 796	59 643	39 980	49 612	41 757	1 081	12 705	6 925	3 405	8 710	9 682	6 388	2 775	3 382	447	604 904
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	61 773	244	34 771	42 226	18 368	38 486	98 677	28 047	13 284	11 258	21 971	7 127	9 289	6 681	1 975	2 262	3 612	1 540	14	143	0	401 748
Revenus du portefeuille d'investissement	13 866	98	19 372	6 433	11 477	20 075	8 614	9 680	5 257	2 451	1 261	0	5 762	4 093	5 928	2 844	0	1 214	0	0	0	118 425
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	303 063	12 777	539 846	362 496	281 877	510 708	592 955	449 105	194 863	277 452	356 731	24 024	102 450	49 195	41 710	47 839	57 307	29 068	18 988	12 281	9 585	4 274 320
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE																						
Intérêts encourus et charges assimilées	128 423	17 400	214 844	107 819	101 054	255 194	148 195	196 567	51 071	90 811	144 666	7 111	48 949	22 527	15 934	19 443	16 761	10 898	1 664	2 328	2 876	1 604 535
Commissions encourues	7 976	4	1 554	3 397	1 026	6 050	4 283	5 325	2 994	2 686	4 821	0	593	0	267	363	640	194	0	272	708	43 153
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 654	0	0	173	0	0	0	2 827
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	136 399	17 404	216 398	111 216	102 080	261 244	152 478	201 892	54 065	93 497	149 487	7 111	49 542	22 527	18 855	19 806	17 401	11 265	1 664	2 600	3 584	1 650 515
PRODUIT NET BANCAIRE	166 664	-4 627	323 448	251 280	179 797	249 464	440 477	247 213	140 798	183 955	207 244	16 913	52 908	26 668	22 855	28 033	39 906	17 803	17 324	9 681	6 001	2 623 805
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif	-22 614	-8 791	-152 968	-17 116	-27 406	-62 921	-50 819	-226 804	-21 812	-31 826	-249 824	-2 644	-14 292	-27 767	-20 992	-7 705	-2 268	-4 801	-3 713	-454	-11 758	-969 295
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	-3 509	-26	-5 188	-44	-1 344	1 731	-9 042	-12 791	1 924	-1 207	-20 382	0	3 423	-558	-311	-861	0	144	0	0	-717	-48 758
Autres produits d'exploitation	99	11	640	3 956	1 015	1 907	5 603	4 759	2 963	108	13 446	0	915	37	34	48	158	0	18	273	1 329	37 319
Frais de personnel	54 074	8 752	126 975	79 972	42 199	62 127	155 994	99 178	62 540	67 573	80 950	4 018	19 156	11 694	8 110	10 902	19 844	8 085	9 652	4 680	4 608	941 083
Charges générales d'exploitation	28 818	1 536	28 114	31 593	13 374	15 203	50 488	21 182	22 935	18 428	20 159	2 815	9 618	4 480	5 376	5 016	9 448	2 908	3 211	3 043	1 583	299 328
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	10 073	295	5 642	15 061	6 155	5 589	26 222	6 530	10 914	7 513	8 031	37	3 750	1 251	1 380	1 615	6 777	947	848	252	256	119 138
RESULTAT D'EXPLOITATION	47 675	-24 016	5 201	111 450	90 334	107 262	153 515	-114 513	27 484	57 516	-158 656	7 399	10 430	-19 045	-13 280	1 982	1 727	1 206	-82	1 525	-11 592	283 522
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	-287	0	14 423	840	214	-546	-726	-3	172	284	22	-22	-140	-808	0	383	-45	240	1	20	2	14 024
Impôts sur les bénéfices	2 363	28	5 071	29 616	16 816	6 912	45 131	937	10 620	20 002	732	3 183	200	102	106	95	0	61	39	11	20	142 045
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	45 025	-24 044	14 553	82 674	73 732	99 804	107 658	-115 453	17 036	37 798	-159 366	4 194	10 090	-19 955	-13 386	2 270	1 682	1 385	-120	1 534	-11 610	155 501
Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	0	0	0	0	0	0	0	0	3 391	218	0	0	0	0	0	0	-3	0	0	0	0	3 606
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	45 025	-24 044	14 553	82 674	73 732	99 804	107 658	-115 453	20 427	38 016	-159 366	4 194	10 090	-19 955	-13 386	2 270	1 679	1 385	-120	1 534	-11 610	159 107
Effets des modifications comptables	-17 215	-21 517	-47 515	-43 958	0	-76 412	-35 613	-403 221	-14 381	-125 335	-60 774	0	-24 959	-6 772	0	-6 737	0	-7 273	0	-1 999	0	-893 681
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	27 810	-45 561	-32 962	38 716	73 732	23 392	72 045	-518 674	6 046	-87 319	-220 140	4 194	-14 869	-26 727	-13 386	-4 467	1 679	-5 888	-120	-465	-11 610	-734 574

ÉTATS FINANCIERS DES ÉTABLISSEMENTS DE LEASING

ÉTAT DES COMPTES DU BILAN DES ORGANISMES DE LEASING EN 2013

En milliers de dinars

LIBELLE	TL	CIL	ATL	ATTIJARI LEASING	ML	AIL	BEST LEASE	EL WIFACK LEASING	HL	TOTAL
ACTIF										
Caisse et avoirs auprès des banques	0	7 844	0	4 860	0	0	0	0	0	12 704
Liquidités et équivalents de liquidités	423	0	16 602	0	3 815	9 912	714	3 897	7 520	42 883
Créances sur la clientèle	555 007	327 545	367 455	372 974	157 414	173 564	144 130	205 357	298 109	2 601 555
Portefeuille-titres commercial	513	500	0	5 818	500	3 500	0	91	576	11 498
Portefeuille d'investissement	50 078	19 505	17 666	2 255	5 273	2 100	630	5 263	3 569	106 339
Valeurs immobilisées	11 543	2 911	4 050	3 688	1 735	247	3 926	3 394	3 624	35 118
Autres actifs	7 096	5 206	6 124	7 069	4 682	5 608	1 793	5 122	3 517	46 217
TOTAL DES ACTIFS	624 660	363 511	411 897	396 664	173 419	194 931	151 193	223 124	316 915	2 856 314
PASSIF										
Concours bancaires et dettes rattachées	8 507	0	0	2 785	0	1 710	0	612	2 674	16 288
Emprunts et ressources spéciales	449 520	295 606	312 168	333 421	131 973	156 953	95 597	158 036	239 910	2 173 184
Comptes courants des Adhérents	0	0	0	1 378	0	0	0	0	0	1 378
Dettes envers les établissements financiers	0	0	0	0	175	0	0	0	0	175
Dettes envers la clientèle	14 138	3 069	2 486	6 203	1 871	3 021	3 209	3 358	4 114	41 469
Fournisseurs et comptes rattachés	22 559	6 195	20 832	17 068	7 237	6 282	4 275	16 341	22 783	123 572
Provisions pour passifs et charges	1 188	0	0	0	0	0	121	0	0	1 309
Autres passifs	5 469	4 250	5 090	2 004	1 633	2 458	2 756	2 269	1 707	27 636
TOTAL DES PASSIFS	501 381	309 120	340 576	362 859	142 889	170 424	105 958	180 616	271 188	2 385 011
CAPITAUX PROPRES										
Capital social	41 500	25 000	25 000	21 250	20 000	15 000	30 000	20 000	28 700	226 450
Prime d'émission	0	0	0	0	0	0	0	9 500	8 830	18 330
Réserves	61 409	22 682	39 097	4 205	5 432	6 308	595	8 091	4 190	152 009
Fonds pour risques bancaires géré	0	0	0	0	0	0	0	220	0	220
Actions propres	0	-2 367	0	0	0	0	0	0	0	-2 367
Autres capitaux propres	0	0	0	0	3 500	0	11 320	618	0	15 438
Résultats reportés	11 101	509	701	3 094	1 579	592	110	9	1 583	19 278
Effets des modifications comptables	0	0	0	-552	0	-67	0	0	0	-619
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT	114 010	45 824	64 798	27 997	30 511	21 833	42 025	38 438	43 303	428 739
Résultat net de l'exercice	9 269	8 567	6 523	5 808	19	2 674	3 210	4 070	2 424	42 564
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	123 279	54 391	71 321	33 805	30 530	24 507	45 235	42 508	45 727	471 303
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	624 660	363 511	411 897	396 664	173 419	194 931	151 193	223 124	316 915	2 856 314

ÉTAT DES COMPTES DE RÉSULTAT DES ORGANISMES DE LEASING EN 2013

En milliers de dinars

LIBELLE	TL	CIL	ATL	ATTIJARI LEASING	ML	AIL	BEST LEASE	EL WIFACK LEASING	HL	TOTAL
PRODUITS D'EXPLOITATION										
Intérêts et produits assimilés de leasing	47 515	33 388	36 262	32 668	13 863	16 384	13 219	17 686	26 500	237 485
Variation des produits réservés	-477	0	0	0	-261	0	138	3	0	-597
Intérêts de retard	0	0	0	0	0	0	0	573	0	573
Autres produits d'exploitation	750	385	270	1 556	949	331	381	914	25	5 561
Revenus de factoring	0	0	0	690	0	0	0	0	0	690
TOTAL DES PRODUITS DE D'EXPLOITATION	47 788	33 773	36 532	34 914	14 551	16 715	13 738	19 176	26 525	243 712
Charges financières nettes	26 406	16 855	18 222	19 290	8 139	9 646	6 049	9 087	15 351	129 045
Commissions encourues	0	0	0	53	0	0	0	0	0	53
Produits des placements	4 548	674	515	118	235	319	0	77	178	6 664
PRODUIT NET DE LEASING	25 930	17 592	18 825	15 689	6 647	7 388	7 689	10 166	11 352	121 278
Charges de personnel	6 771	3 460	4 250	3 077	2 110	1 780	1 829	2 496	3 421	29 194
Autres charges d'exploitation	4 167	1 674	2 297	2 034	1 753	871	830	1 239	2 187	17 052
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	-2 061	-1 713	-1 348	-2 853	-2 098	-1 173	-731	-1 099	-1 696	-14 772
Dot. nettes aux prov. pour dépréciation des titres	-459	41	-286	0	-44	0	0	0	259	-489
Dot. nettes aux provisions pour risques divers	-141	0	0	-2	189	0	0	0	-15	31
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	0	-46	0	0	0	0	-45	0	0	-91
Dot. aux amortissements des immob. propres	1 265	421	503	309	365	92	296	229	519	3 999
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	14 864	7 263	8 684	8 275	6 181	3 916	3 731	5 063	8 067	66 044
RESULTAT D'EXPLOITATION	11 066	10 329	10 141	7 414	466	3 472	3 958	5 103	3 285	55 234
Autres gains ordinaires	632	369	171	426	304	166	110	363	36	2 577
Autres pertes ordinaires	0	4	54	6	573	1	9	0	211	858
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS	11 698	10 694	10 258	7 834	197	3 637	4 059	5 466	3 110	56 953
Reprises sur provisions pour impôts différés	52	0	0	0	0	0	0	0	0	52
Impôts sur les bénéfices	2 481	2 127	3 735	2 026	178	963	849	1 396	686	14 441
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	9 269	8 567	6 523	5 808	19	2 674	3 210	4 070	2 424	42 564
Effets des modifications comptables	0	0	0	-552	0	-67	0	0	0	-619
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	9 269	8 567	6 523	5 256	19	2 607	3 210	4 070	2 424	41 945

ÉTATS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS DE FACTORING

ÉTAT DES COMPTES DU BILAN DES ORGANISMES DE FACTORING EN 2013

En milliers de dinars

LIBELLE	Tunisie Factoring	UNIFACTOR	TOTAL
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles	3 766	219	3 985
Amortissements (-)	-2 053	-211	-2 264
Immobilisations incorporelles nettes	1 713	8	1 721
Immobilisations corporelles	1 212	1 858	3 070
Amortissements (-)	-876	-1 081	-1 957
Immobilisations corporelles nettes	336	777	1 113
Immobilisations financières	762	1 810	2 572
Provisions (-)	0	0	0
Immobilisations financières nettes	762	1 810	2 572
Autres actifs non courants	0	154	154
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	2 811	2 749	5 560
ACTIFS COURANTS			
Affacturages et comptes rattachés	119 422	110 898	230 320
Provisions et agios réservés (-)	-4 185	-12 691	-16 876
Affacturages et comptes rattachés nets	115 237	98 207	213 444
Autres actifs courants	465	1 035	1 500
Liquidités et équivalents de liquidités	0	50	50
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	115 702	99 292	214 994
TOTAL DES ACTIFS	118 513	102 041	220 554
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	10 000	15 000	25 000
Réserves	1 000	2 571	3 571
Autres capitaux propres	1 112	0	1 112
Résultats reportés	4 895	953	5 848
Modifications comptables	0	-1 183	-1 183
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT	17 007	17 341	34 348
Résultat net de l'exercice	1 766	2 377	4 143
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	18 773	19 718	38 491
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	5 325	20 000	25 325
Fonds de garantie	0	16 890	16 890
Provisions	1 259	345	1 604
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	6 584	37 235	43 819
PASSIFS COURANTS			
Adhérents et comptes rattachés	37 209	6 541	43 750
Autres passifs courants	3 669	4 753	8 422
Concours bancaires et autres passifs	52 278	33 794	86 072
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	93 156	45 088	138 244
TOTAL DES PASSIFS	99 740	82 323	182 063
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	118 513	102 041	220 554

ÉTAT DES COMPTES DE RÉSULTAT DES ORGANISMES DE FACTORING EN 2013

En milliers de dinars

LIBELLE	Tunisie Factoring	UNIFACTOR	TOTAL
PRODUITS D'EXPLOITATION D'AFFACTURAGE			
Commissions d'affacturage	4 415	3 422	7 837
Intérêts de financement	7 581	0	7 581
Produits financiers de mobilisation	0	6 401	6 401
Autres produits financiers de placement	0	60	60
Autres commissions de factoring	233	0	233
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION D'AFFACTURAGE	12 229	9 883	22 112
Charges financières nettes	3 335	3 120	6 455
Commissions encourues	811	0	811
Produits des placements	33	0	33
PRODUIT NET D'AFFACTURAGE	8 116	6 763	14 879
CHARGES D'EXPLOITATION			
Frais généraux	0	1 114	1 114
Frais du personnel	2 325	2 127	4 452
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 913	165	2 078
Reprises du compte affacturage	0	363	363
Autres produits d'exploitation	0	3	3
Autres charges d'exploitation	1 160	0	1 160
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	5 398	3 766	9 164
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 718	2 997	5 715
Autres gains ordinaires	85	0	85
Autres pertes ordinaires	24	0	24
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS	2 779	2 997	5 776
Impôts sur les bénéfices	1 013	620	1 633
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 766	2 377	4 143
Effets des modifications comptables	0	-1 183	-1 183
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	1 766	1 194	2 960

ÉTATS FINANCIERS DES BANQUES OFFSHORES

ÉTAT DES COMPTES DU BILAN DES BANQUES OFFSHORES EN 2013

En milliers de dinars

LIBELLE	AL BARAKA BANK	NAIB	TOTAL
Taux compensé (Dollar/Dinar)	1.6413	1.6467	
ACTIF			
Caisse et avoirs auprès de la BC et CCP	113 202	2 526	115 728
Créances sur les établissements bancaires et financiers	276 443	332 306	608 749
Créances sur la clientèle	450 438	81 368	531 806
Portefeuille-titres commercial	355 673	0	355 673
Portefeuille d'investissement	24 831	1 184	26 015
Valeurs immobilisées	17 690	5 630	23 320
Autres actifs	9 026	6 782	15 808
TOTAL ACTIF	1 247 303	429 796	1 677 099
PASSIF			
Banques Centrale, CCP	28	0	28
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	166 741	182 882	349 623
Dépôts et avoirs de la clientèle	789 882	281 028	1 070 910
Emprunts et ressources spéciales	123 270	0	123 270
Autres passifs	9 901	78 514	88 415
TOTAL PASSIF	1 089 822	542 424	1 632 246
CAPITAUX PROPRES			
Capital	82 065	49 401	131 466
Réserves	63 627	28 818	92 445
Résultats reportés	1 017	-105 009	-103 992
Modification comptable	0	-84 888	-84 888
Résultats de l'exercice	10 772	-950	9 822
TOTAL CAPITAUX PROPRES	157 481	-112 628	44 853
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	1 247 303	429 796	1 677 099

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILANS DES BANQUES OFFSHORES EN 2013

En milliers de dinars

LIBELLE	AL BARAKA BANK	NAIB	TOTAL
Taux compensé (Dollar/Dinar)	1.6413	1.6467	
PASSIFS EVENTUELS			
Cautions, avals et autres garanties données en faveur de la clientèle	68 569	386 186	454 755
Crédits documentaires	7 387	149 462	156 849
Actifs donnés en garantie	0	0	0
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	75 956	535 648	611 604
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financements donnés en faveur de la clientèle	115 871	5 824	121 695
Engagements sur titres	0	0	0
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	115 871	5 824	121 695
ENGAGEMENTS REÇUS			
Engagements de financements reçus	0	43 387	43 387
Garanties reçues	528 635	44 014	572 649
TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS	528 635	87 401	616 036

ÉTAT DES COMPTES DE RÉSULTAT DES BANQUES OFFSHORES EN 2013

En milliers de dinars

LIBELLE	AL BARAKA BANK	NAIB	TOTAL
Taux compensé (Dollar/Dinar)	1.6413	1.6467	
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts et revenus assimilés	36 376	11 210	47 586
Commissions en produits	6 905	3 375	10 280
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	5 464	-3 959	1 505
Revenus du portefeuille d'investissement	883	0	883
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	49 628	10 626	60 254
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts encourus et charges assimilées	16 006	757	16 763
Commissions encourues	1 489	268	1 757
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0	0
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	17 495	1 025	18 520
PRODUIT NET BANCAIRE	32 133	9 601	41 734
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif	-2 828	-1 933	-4 761
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	561	0	561
Autres produits d'exploitation	66	0	66
Frais de personnel	12 112	6 717	18 829
Charges générales d'exploitation	3 849	1 414	5 263
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	1 474	482	1 956
RESULTAT D'EXPLOITATION	12 497	-945	11 552
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	10	3	13
Impôts sur les bénéfices	1 735	8	1 743
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	10 772	-950	9 822
Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	0	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	10 772	-950	9 822
Effets des modifications comptables	0	0	0
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	10 772	-950	9 822

ÉTATS FINANCIERS DES BANQUES D'AFFAIRES

ÉTAT DES COMPTES DU BILAN DES BANQUES D'AFFAIRES^(*) EN 2013

En milliers de dinars

LIBELLE	IMMB
ACTIF	
Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	0
Créances sur les établissements bancaires et financiers	62
Créances sur la clientèle	514
Portefeuille -titres commercial	0
Portefeuille d'investissement	1 010
Valeurs immobilisées	2 130
Autres actifs	808
TOTAL ACTIF	4 524
PASSIF	
Banque Centrale de Tunisie et CCP	0
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	1 823
Dépôts et avoirs de la clientèle	0
Emprunts et ressources spéciales	0
Autres passifs	1 784
TOTAL PASSIF	3 607
CAPITAUX PROPRES	
Capital	3 000
Réserves	54
Résultats reportés	-1 434
Résultats de l'exercice	-703
TOTAL CAPITAUX PROPRES	917
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	4 524

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILANS DES BANQUES D'AFFAIRES^(*) EN 2013

En milliers de dinars

LIBELLE	IMMB
PASSIFS EVENTUELS	
Cautions, avals et autres garanties données	5
Crédits documentaires	0
Actifs donnés en garantie	0
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	5
ENGAGEMENTS DONNES	
Engagements de financement donnés	0
Engagements sur titres	0
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	0
ENGAGEMENTS REÇUS	
Engagements de financement reçus	0
Garanties reçues	0
TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS	0

^(*) La BAT n'a pas communiqué ses états financiers pour l'exercice 2013.

ÉTAT DES COMPTES DE RÉSULTAT DES BANQUES D'AFFAIRES ^(*) EN 2013

En milliers de dinars

LIBELLE	IMMB
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	
Intérêts et revenus assimilés	1
Commissions (en produits)	278
Travaux en cours	-4
Revenus du portefeuille d'investissement	154
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	429
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	
Intérêts encourus et charges assimilées	209
Commissions encourues	1
Pertes sur portefeuille-titre commercial et opérations financières	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	210
PRODUIT NET BANCAIRE	219
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	0
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	0
Autres produits d'exploitation	93
Frais de personnel	682
Charges générales d'exploitation	275
Dotations aux provisions et aux amortissements sur immobilisations	58
RESULTAT D'EXPLOITATION	-703
Soldes en gains/pertes sur autres éléments ordinaires	0
Impôts sur les bénéfices	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	-703
Soldes en gain/pertes provenant des éléments extraordinaires	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-703
Effets des modifications comptables	0
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	-703

^(*)La BAT n'a pas communiqué ses états financiers pour l'exercice 2013.



INDICATEURS FINANCIERS DES ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT

INDICATEURS FINANCIERS DES BANQUES EN 2014

En milliers de dinars sauf indication contraire

Désignation	Effectif (1)	Capital social (1)	Capitaux propres	Crédits à la clientèle	Dépôts de la clientèle	Chiffre d'affaires	Marge d'intérêts	Marge sur commissions	PNB	Charges opératoires (2)	Frais de personnel	Résultat net d'exercice (1)	Rentabilité par marge d'intérêts	Rentab. par marge sur commissions	Coefficient d'exploitation	En 2013		Taux de productivité (3)
																ROA	ROE	
Banques Publiques / données en 2014 sauf la BFT, la BTS et la BFPME données en 2013																		
BFT	229	5 000	-264 180	100 598	173 456	12 777	-6 201	1 232	-4 627	10 288	8 752	-24 044	-	-	-	-17,6%	-9,1%	-
BNA	2 673	160 000	559 513	6 896 487	5 846 997	593 868	246 103	51 597	344 095	179 124	147 950	14 553	71,5%	15,0%	52,1%	0,2%	2,6%	128,7%
STB	2 063	124 300	-113 327	7 473 057	5 335 734	499 600	161 814	55 646	262 255	134 463	107 326	-115 453	61,7%	21,2%	51,3%	-1,6%	-101,9%	127,1%
BH	1 941	90 000	447 252	4 768 504	4 622 316	441 220	148 432	50 352	244 072	108 877	86 307	-159 366	60,8%	20,6%	44,6%	-3,0%	-35,6%	125,7%
BTS	294	40 000	38 847	691 978	52 360	18 988	14 535	2 775	17 324	12 863	9 652	-120	83,9%	16,0%	74,2%	0,0%	-0,3%	58,9%
BFPME	114	100 000	77 476	171 999	3 957	9 585	6 262	-261	6 001	6 191	4 608	-11 610	104,3%	-4,3%	103,2%	-5,6%	-15,0%	52,6%
Total 1	7 314	519 300	745 581	20 102 623	16 034 820	1 576 038	570 945	161 341	869 120	451 806	364 595	-296 040	65,7%	18,6%	52,0%	-1,4%	-39,7%	118,8%
Banques Mixtes																		
STUSID / en 2013	310	100 000	144 039	472 295	321 837	49 195	8 969	6 925	26 668	16 174	11 694	-19 955	33,6%	26,0%	60,6%	-2,8%	-13,9%	86,0%
BTE / en 2014	288	90 000	132 631	528 162	471 274	47 831	14 629	8 685	26 561	18 238	12 849	2 270	55,1%	32,7%	68,7%	0,3%	1,7%	92,2%
Total 2	598	190 000	276 670	1 000 457	793 111	97 026	23 598	15 610	53 229	34 412	24 543	-17 685	44,3%	29,3%	64,6%	-1,2%	-6,4%	89,0%
Banques appartenant au groupe Libyen / en 2013																		
BTL	192	100 000	105 539	361 350	209 414	29 068	9 028	6 194	17 803	10 993	8 085	1 385	50,7%	34,8%	61,7%	0,2%	1,3%	92,7%
NAIB	155	49 401	-112 628	81 368	281 028	10 626	10 453	3 107	9 601	8 131	6 717	-950	108,9%	32,4%	84,7%	-0,2%	-0,8%	61,9%
Total 3	347	149 401	-7 089	442 718	490 442	39 694	19 481	9 301	27 404	19 124	14 802	435	71,1%	33,9%	69,8%	0,0%	-6,1%	79,0%
Banques Privées / données 2014 sauf la BTK et la QNB données en 2013																		
ATB	1 177	100 000	494 408	3 152 079	3 533 621	335 866	53 426	37 951	173 606	91 320	59 436	45 025	30,8%	21,9%	52,6%	0,9%	9,1%	147,5%
Attijari Bank	1 668	198 741	334 434	3 608 556	4 505 931	398 790	140 833	71 912	267 253	119 309	87 347	82 674	52,7%	26,9%	44,6%	1,7%	24,7%	160,2%
BT	930	150 000	540 276	3 197 108	2 922 394	317 202	116 462	41 554	196 429	61 174	46 825	73 732	59,3%	21,2%	31,1%	1,9%	13,6%	211,2%
AMEN BANK	1 133	122 220	546 076	6 124 395	5 534 254	593 080	124 727	59 434	260 167	85 909	68 872	99 804	47,9%	22,8%	33,0%	1,4%	18,3%	229,6%
BIAT	2 627	170 000	567 947	5 931 587	7 512 252	679 546	267 224	104 199	487 127	215 548	163 772	107 658	54,9%	21,4%	44,2%	1,2%	19,0%	185,4%
UBCI	1 266	100 008	277 087	2 295 286	2 018 587	219 192	91 805	39 731	150 461	92 922	68 077	20 427	61,0%	26,4%	61,8%	0,7%	7,4%	118,8%
UIB	1 325	196 000	211 099	3 441 663	3 150 879	316 760	129 589	52 517	197 097	94 012	72 989	38 016	65,7%	26,6%	47,7%	1,0%	18,0%	148,8%
BTK	377	100 000	152 662	1 131 784	854 804	102 450	25 745	12 112	52 908	28 774	19 156	10 090	48,7%	22,9%	54,4%	0,7%	6,6%	140,3%
QNB	268	60 000	47 703	488 164	378 961	41 710	14 468	3 138	22 855	13 486	8 110	-13 386	63,3%	13,7%	59,0%	-1,7%	-28,1%	85,3%
Total 4	10 771	1 196 969	3 171 692	29 370 622	30 411 683	3 004 596	964 279	422 548	1 807 903	802 454	594 584	464 040	53,3%	23,4%	44,4%	1,2%	14,6%	167,8%
Banques étrangères On shore / en 2013																		
CITIBANK	68	25 000	29 194	62 931	358 152	24 024	8 705	1 081	16 913	6 833	4 018	4 194	51,5%	6,4%	40,4%	1,0%	14,4%	248,7%
ABC	106	50 000	27 525	115 888	274 555	12 281	6 428	3 110	9 681	7 723	4 680	1 534	66,4%	32,1%	79,8%	0,5%	5,6%	91,3%
Total 5	174	75 000	56 719	178 819	632 707	36 305	15 133	4 191	26 594	14 556	8 698	5 728	56,9%	15,8%	54,7%	0,8%	10,1%	152,8%
Banques Islamiques / en 2013																		
Banque Zitouna	506	70 000	56 943	647 169	866 978	57 307	27 252	9 042	39 906	29 292	19 844	1 679	68,3%	22,7%	73,4%	0,2%	2,9%	78,9%
Al Baraka Bank	268	82 065	157 481	450 438	789 882	49 628	20 370	5 416	32 133	15 961	12 112	10 772	63,4%	16,9%	49,7%	0,9%	6,8%	119,9%
Total 6	774	152 065	214 424	1 097 607	1 656 860	106 935	47 622	14 458	72 039	45 253	31 956	12 451	66,1%	20,1%	62,8%	0,6%	5,8%	93,1%

(1) En 2013,

(2) Les charges opératoires ne tiennent pas compte des dotations aux provisions et aux amortissements sur immobilisations,

(3) Taux de productivité = PNB / effectif.

INDICATEURS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS DE LEASING EN 2014

En milliers de dinars sauf indication contraire

Désignation	TL	CIL	ATL	Attijari Leasing	Modern Leasing	AIL ⁽¹⁾	Best Lease	El Wifack Leasing	Hannibal Lease	Total Global
Effectif ⁽¹⁾	134	78	90	81	50	34	59	73	95	694
Total actif ⁽¹⁾	624 660	363 511	411 897	396 664	173 419	194 931	151 193	223 124	316 915	2 856 314
Capital social ⁽¹⁾	41 500	25 000	25 000	21 250	20 000	15 000	30 000	20 000	28 700	226 450
Capitaux propres	114 978	50 213	66 321	31 192	30 511	24 507	40 023	40 119	43 301	441 165
Produits Nets de Leasing	29 992	18 044	17 808	16 286	7 112	7 388	9 352	11 246	13 226	130 454
Charges opératoires ^(1/2)	10 938	5 134	6 547	5 111	3 863	2 651	2 659	3 735	5 608	46 246
Frais de personnel ⁽¹⁾	6 771	3 460	4 250	3 077	2 110	1 780	1 829	2 496	3 421	29 194
Coefficient d'exploitation	36,5%	28,5%	36,8%	31,4%	54,3%	35,9%	28,4%	33,2%	42,4%	35,5%
Approbations	362 323	243 352	242 754	268 284	140 300	-	112 913	179 995	306 342	1 856 263
Mises en force	295 026	199 767	220 649	215 200	108 125	93 200	92 872	139 061	234 142	1 598 042
Total des engagements courants	561 676	345 047	379 677	444 041	178 216	-	159 619	246 202	367 535	2 682 013
Total des engagements classés	39 201	27 032	38 756	48 692	22 657	-	14 951	12 140	25 377	228 806
Total des engagements	600 877	372 079	418 433	492 733	200 873	-	174 570	258 342	392 912	2 910 819
Ratio des engagements classés	6,5%	7,3%	9,3%	9,9%	11,3%	-	8,6%	4,7%	6,5%	7,9%
Résultat net d'exercice ⁽¹⁾	9 269	8 567	6 523	5 808	19	2 674	3 210	4 070	2 424	42 564
ROA	1,5%	2,4%	1,6%	1,5%	0,0%	1,4%	2,1%	1,8%	0,8%	1,5%
ROE	8,1%	17,1%	9,8%	18,6%	0,1%	10,9%	8,0%	10,1%	5,6%	9,6%
Ratio de Productivité ⁽³⁾	223,8%	231,3%	197,9%	201,1%	142,2%	217,3%	158,5%	154,1%	139,2%	188,0%

⁽¹⁾ En 2013,

⁽²⁾ Les charges opératoires ne tiennent pas compte des dotations aux provisions et aux amortissements sur immobilisations,

⁽³⁾ Taux de productivité = PNL / effectif.

3



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES AGENCES

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU RÉSEAU DES BANQUES

GOUVERNORAT	Nombre de Succursales	Nombre d'Agences	Nombre de Bureaux	Nombre de Box de Changes	Nombre de Centres d'Affaires
Ariana	0	116	1	2	0
Ben Arous	0	106	1	0	1
Manouba	0	42	2	0	0
Tunis	11	326	3	36	9
Zaghouan	0	20	2	0	0
Nabeul	0	114	3	4	2
Bizerte	0	59	2	1	0
Béja	0	26	2	0	0
Jendouba	0	29	2	2	0
Le Kef	0	19	2	0	0
Siliana	0	11	3	0	0
Kairouan	0	20	2	0	0
Sousse	1	121	2	6	3
Monastir	0	75	2	6	0
Mahdia	0	38	2	0	0
Sfax	2	153	2	4	2
Sidi Bouzid	0	19	2	0	0
Kasserine	0	17	3	0	0
Gabès	0	44	2	0	0
Kébili	0	10	2	0	0
Médenine	0	53	4	9	0
Tataouine	0	14	3	0	0
Gafsa	0	34	2	0	0
Tozeur	0	15	2	0	0
Total	14	1481	53	70	17

**RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU RÉSEAU
DES ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS**

GOUVERNORAT	ÉTABLISSEMENTS DE LEASING		SOCIÉTÉS DE FACTORING
	Nombre d'Agences	Nombre de Bureaux	Nombre d'Agences
Ariana	1	0	0
Ben Arous	1	0	0
Manouba	0	0	0
Tunis	8	0	2
Zaghouan	1	0	0
Nabeul	7	0	0
Bizerte	2	0	0
Béja	4	0	0
Jendouba	0	1	0
Le Kef	0	0	0
Siliana	0	0	0
Kairouan	0	1	0
Sousse	9	0	2
Monastir	1	0	0
Mahdia	0	0	0
Sfax	10	0	2
Sidi Bouzid	0	0	0
Kasserine	0	0	0
Gabès	5	1	0
Kébili	0	0	0
Médenine	4	0	0
Tataouine	0	0	0
Gafsa	4	0	0
Tozeur	0	0	0
Total	57	3	6

**RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU RÉSEAU DES BANQUES OFFSHORE
ET DES BANQUES D'AFFAIRES (*)**

GOUVERNORAT	Nombre de Succursales	Nombre d'Agences	Nombre de Bureaux	Nombre de Box de Changes	Nombre de Centres d'Affaires
Ariana	0	0	0	0	0
Ben Arous	0	1	0	1	0
Manouba	0	1	0	1	0
Tunis	0	4	0	3	0
Zaghouan	0	0	0	0	0
Nabeul	0	0	0	0	0
Bizerte	0	1	0	0	0
Béja	0	0	0	0	0
Jendouba	0	0	0	0	0
Le Kef	0	0	0	0	0
Siliana	0	0	0	0	0
Kairouan	0	0	0	0	0
Sousse	0	2	0	1	0
Monastir	0	0	0	0	0
Mahdia	0	0	0	0	0
Sfax	0	3	0	2	0
Sidi Bouzid	0	0	0	0	0
Kasserine	0	0	0	0	0
Gabès	0	0	0	0	0
Kébili	0	0	0	0	0
Médenine	0	0	0	0	0
Tataouine	0	0	0	0	0
Gafsa	0	0	0	0	0
Tozeur	0	0	0	0	0
Total	0	12	0	8	0

(*) La BAT n'a pas communiqué ses données pour l'exercice 2013.



RÉPARTITION DES EMPLOYÉS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

PERSONNEL DES BANQUES AU 31 DÉCEMBRE 2013

BANQUES	ATB	BFT	BNA	ATTIJARI BANK	BT	AMEN BANK	BIAT	STB	UBCI	UIB	BH	CITI BANK (4)	BTK	STUSID BANK	QNB	BTE	BZ	BTL	BTS	ABC	BFPME	TOTAL
EFFECTIF GLOBAL	1177	229	2673	1668	930	1133	2627	2063	1266	1325	1941	68	377	310	268	288	506	192	294	106	114	19 555
Effectif Permanent	886	204	2517	1596	759	955	2554	2052	1262	1267	1760	68	354	284	210	246	454	177	247	96	88	18 036
Effectif Contractuel	271	3	150	69	171	140	0	3	0	16	172	0	0	22	10	8	0	4	43	10	2	1 094
Effectif SIVP/Saisonnier	20	20	0	0	0	38	73	0	0	33	0	0	19	4	46	32	52	9	0	0	0	346
Effectif Expatrié	0	0	0	3	0	0	0	0	4	4	0	0	4	0	0	0	0	2	2	0	0	19
Effectif Détaché	0	2	6	0	0	0	0	8	0	5	9	0	0	0	2	2	0	0	2	0	24	60
CATÉGORIE PROFESSIONNELLE (1)																						
* Personnel de service	0	4	14	41	14	7	56	48	0	3	31	0	10	18	4	6	0	2	7	2	0	267
* Personnel d'exécution	124	48	300	222	132	112	404	200	145	90	230	8	37	52	45	38	47	28	32	13	13	2 320
* Personnel d'encadrement	240	34	382	351	295	128	515	370	329	278	467	28	65	35	39	35	102	28	38	12	2	3 773
* Personnel cadres	237	88	638	544	223	386	749	565	549	572	422	10	157	130	93	110	235	55	90	45	33	5 931
* Personnel cadres supérieurs	285	30	1183	438	95	322	830	869	239	324	610	22	85	49	29	57	70	64	80	24	40	5 745
CATÉGORIE D'ÂGE (1)																						
* Moins de 25 ans	0	0	6	77	0	1	68	0	19	9	1	1	4	3	11	1	5	0	0	0	0	206
* Entre 25 & 35 ans	143	47	266	487	86	169	783	185	627	331	94	20	183	161	120	124	331	56	66	28	47	4 354
* Entre 35 & 50 ans	526	93	1399	694	448	491	1140	935	422	557	1200	42	119	75	60	78	104	81	153	58	38	8 713
* Entre 50 & 55 ans	154	43	492	178	135	194	412	554	121	253	268	4	30	29	12	24	8	33	16	10	3	2 973
* Plus de 55 ans	63	21	354	160	90	100	151	378	73	117	197	1	18	16	7	19	6	7	12	0	0	1 790
SEXE (1)																						
* Masculin	521	106	1715	1026	554	699	1689	1260	755	648	1091	46	206	166	130	152	317	107	145	58	61	11 452
* Féminin	365	98	802	570	205	256	865	792	507	619	669	22	148	118	80	94	137	70	102	38	27	6 584
PERSONNEL CONTRACTUEL																						
* Masculin	139	3	59	33	123	105	0	2	0	15	49	0	0	12	6	5	0	3	19	3	0	576
* Féminin	132	0	91	36	48	35	0	1	0	1	123	0	0	10	4	3	0	1	24	7	2	518
PERSONNEL SIVP/SAISONNIER																						
* Masculin	7	8	0	0	0	25	46	0	0	13	0	0	4	2	22	26	25	5	0	0	0	183
* Féminin	13	12	0	0	0	13	27	0	0	20	0	0	15	2	24	6	27	4	0	0	0	163
PERSONNEL EXPATRIÉ																						
* Masculin	0	0	0	3	0	0	0	0	4	4	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	14
* Féminin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	1	0	0	0	5
PERSONNEL DETACHÉ																						
* Masculin	0	2	5	0	0	0	0	4	0	1	6	0	0	0	2	0	0	0	2	0	19	41
* Féminin	0	0	1	0	0	0	0	4	0	4	3	0	0	0	0	2	0	0	0	0	5	19
ENCADREMENT*																						
* Diplômés de l'enseignement supérieur	343	55	828	712	217	422	1074	641	579	640	552	30	205	149	111	167	299	101	158	60	72	7 415
* Diplômés de la formation professionnelle (2)	11	6	54	86	60	92	82	180	83	52	10	2	18	1	2	0	0	7	5	4	1	756
* Autres (3)	168	57	939	184	41	194	423	613	126	204	470	0	19	29	9	0	6	11	7	5	0	3 505

(1) Non compris les contractuels,

(2) Diplôme de l'ABF, Concours Internes, autres,

(3) Promotion exceptionnelle, promotion automatique par ancienneté,

(4) Données relatives à l'année 2012.

PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2013

ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS	ÉTABLISSEMENTS DE LEASING									SOCIÉTÉS DE FACTORING		TOTAL
	T.L.	C.I.L.	ATL	ATTJARI LEASING	M.L.	A.I.L.	BEST LEASE	EL WIFACK LEASING	HANNIBAL LEASE	T.F.	UNIFACTOR	
EFFECTIF GLOBAL	134	78	90	81	50	34	73	95	59	48	42	784
Effectif Permanent	134	71	70	64	43	28	48	78	45	48	42	671
Effectif Contractuel	0	5	15	7	2	0	20	17	6	0	0	72
Effectif SIVP/Saisonnier	0	0	4	6	1	1	5	0	8	0	0	25
Effectif Expatrié	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Effectif Détaché	0	2	1	4	4	5	0	0	0	0	0	16
CATÉGORIE PROFESSIONNELLE ⁽¹⁾												
* Personnel de service	11	2	1	1	2	0	2	4	1	1	0	25
* Personnel d'exécution	5	9	11	7	9	3	8	10	6	8	2	78
* Personnel d'encadrement	17	13	16	13	6	4	6	16	6	9	6	112
* Personnel cadres	71	29	17	30	14	13	22	37	30	18	18	299
* Personnel cadres supérieurs	30	18	25	13	12	8	10	11	2	12	16	157
CATÉGORIE D'ÂGE ⁽¹⁾												
* Moins de 25 ans	0	0	1	0	2	0	0	1	2	0	1	7
* Entre 25 & 35 ans	57	29	15	27	20	11	19	44	25	21	12	280
* Entre 35 & 50 ans	64	34	47	37	18	15	23	31	17	23	23	332
* Entre 50 & 55 ans	5	6	6	0	2	1	6	1	0	3	4	34
* Plus de 55 ans	8	2	1	0	1	1	0	1	1	1	2	18
SEXE ⁽¹⁾												
* Masculin	99	56	50	41	24	18	32	57	34	25	21	457
* Féminin	35	15	20	23	19	10	16	21	11	23	21	214
PERSONNEL CONTRACTUEL												
* Masculin	0	4	10	3	2	0	18	14	5	0	0	56
* Féminin	0	1	5	4	0	0	2	3	1	0	0	16
PERSONNEL SIVP/SAISONNIER												
* Masculin	0	0	3	5	1	0	2	0	4	0	0	15
* Féminin	0	0	1	1	0	1	3	0	4	0	0	10
PERSONNEL EXPATRIÉ												
* Masculin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
* Féminin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PERSONNEL DETACHÉ												
* Masculin	0	1	1	4	1	5	0	0	0	0	0	12
* Féminin	0	1	0	0	3	0	0	0	0	0	0	4
ENCADREMENT*												
* Diplômés de l'enseignement supérieur	83	47	40	12	22	21	32	46	28	30	26	387
* Diplômés de la formation professionnelle ⁽²⁾	1	0	2	0	1	0	0	1	3	0	2	10
* Autres ⁽³⁾	17	0	0	31	3	0	0	1	1	0	6	59

⁽¹⁾ Non compris les contractuels,

⁽²⁾ Diplôme de l'ABF, Concours Internes, autres,

⁽³⁾ Promotion exceptionnelle, promotion automatique par ancienneté.

**PERSONNEL DES BANQUES OFFSHORE ET DES BANQUES D'AFFAIRES⁽⁴⁾
AU 31 DÉCEMBRE 2013**

BANQUES	BANQUES OFF SHORE		BANQUES D'AFFAIRES ⁽⁴⁾	TOTAL
	AL BARAKA BANK	NAIB	IMMB	
EFFECTIF GLOBAL	268	155	17	440
Effectif Permanent	216	109	17	342
Effectif Contractuel	21	23	0	44
Effectif SIVP/Saisonnier	31	20	0	51
Effectif Détaché	0	3	0	3
Effectif Expatrié	0	0	0	0
CATÉGORIE PROFESSIONNELLE⁽¹⁾				
* Personnel de service	0	0	1	1
* Personnel d'exécution	31	15	4	50
* Personnel d'encadrement	11	21	0	32
* Personnel cadres	110	39	10	159
* Personnel cadres supérieurs	64	34	2	100
CATÉGORIE D'ÂGE⁽¹⁾				
* Moins de 25 ans	1	0	0	1
* Entre 25 & 35 ans	89	21	10	120
* Entre 35 & 50 ans	76	65	6	147
* Entre 50 & 55 ans	32	13	0	45
* Plus de 55 ans	18	10	1	29
SEXE⁽¹⁾				
* Masculin	116	71	6	193
* Féminin	100	38	11	149
PERSONNEL CONTRACTUEL				
* Masculin	12	14	0	26
* Féminin	9	9	0	18
PERSONNEL SIVP/SAISONNIER				
* Masculin	18	12	0	30
* Féminin	13	8	0	21
PERSONNEL DETACHE				
* Masculin	0	1	0	1
* Féminin	0	2	0	2
PERSONNEL EXPATRIE				
* Masculin	0	0	0	0
* Féminin	0	0	0	0
ENCADREMENT				
* Diplômés de l'enseignement supérieur	115	46	12	173
* Diplômés de la formation professionnelle ⁽²⁾	3	8	0	11
* Autres ⁽³⁾	56	19	0	75

⁽¹⁾ Non compris les contractuels,

⁽²⁾ Diplôme de l'ABF, Concours Internes, autres,

⁽³⁾ Promotion exceptionnelle, promotion automatique par ancienneté,

⁽⁴⁾ La BAT n'a pas communiqué ses données pour l'exercice 2013.